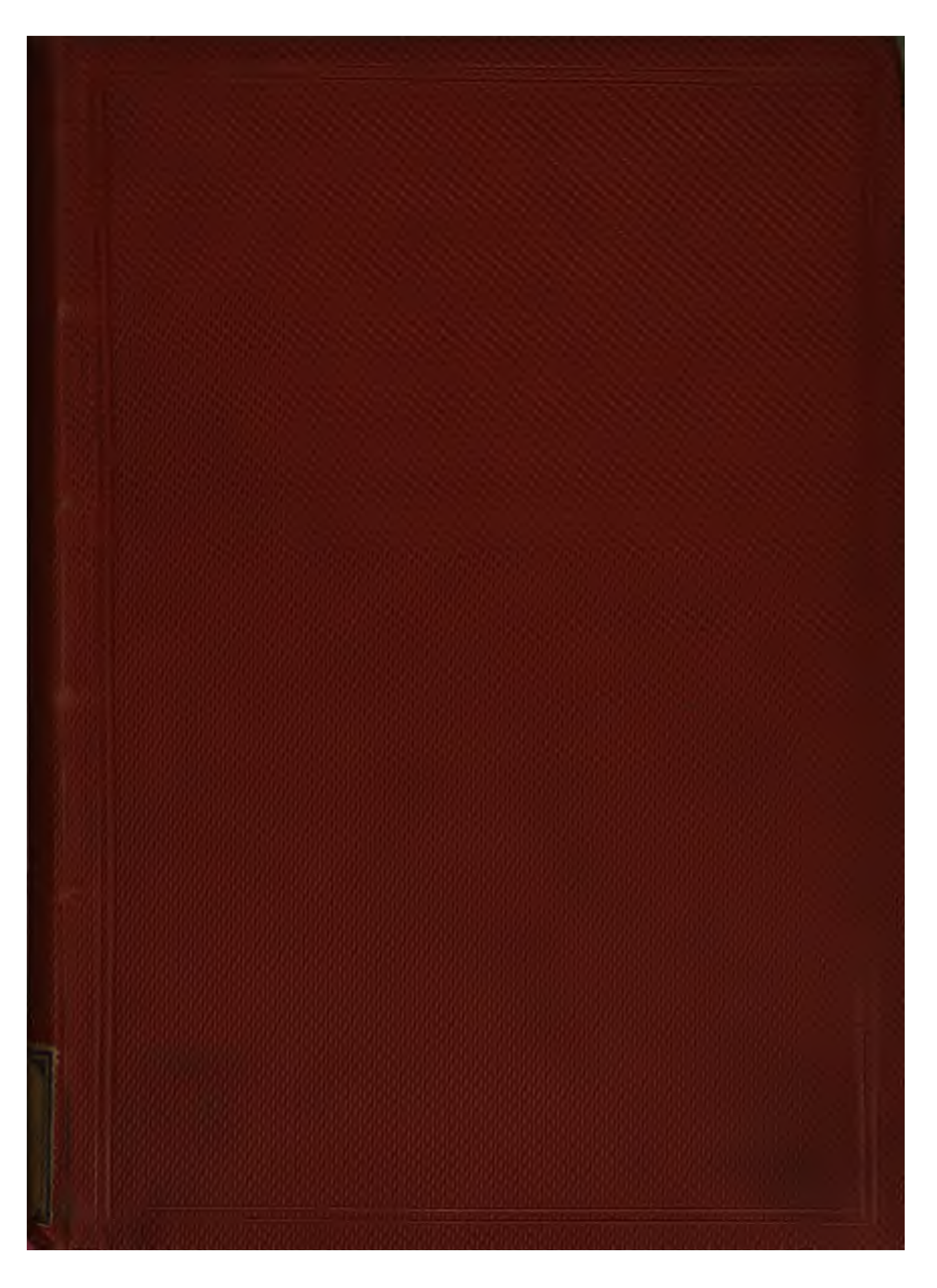
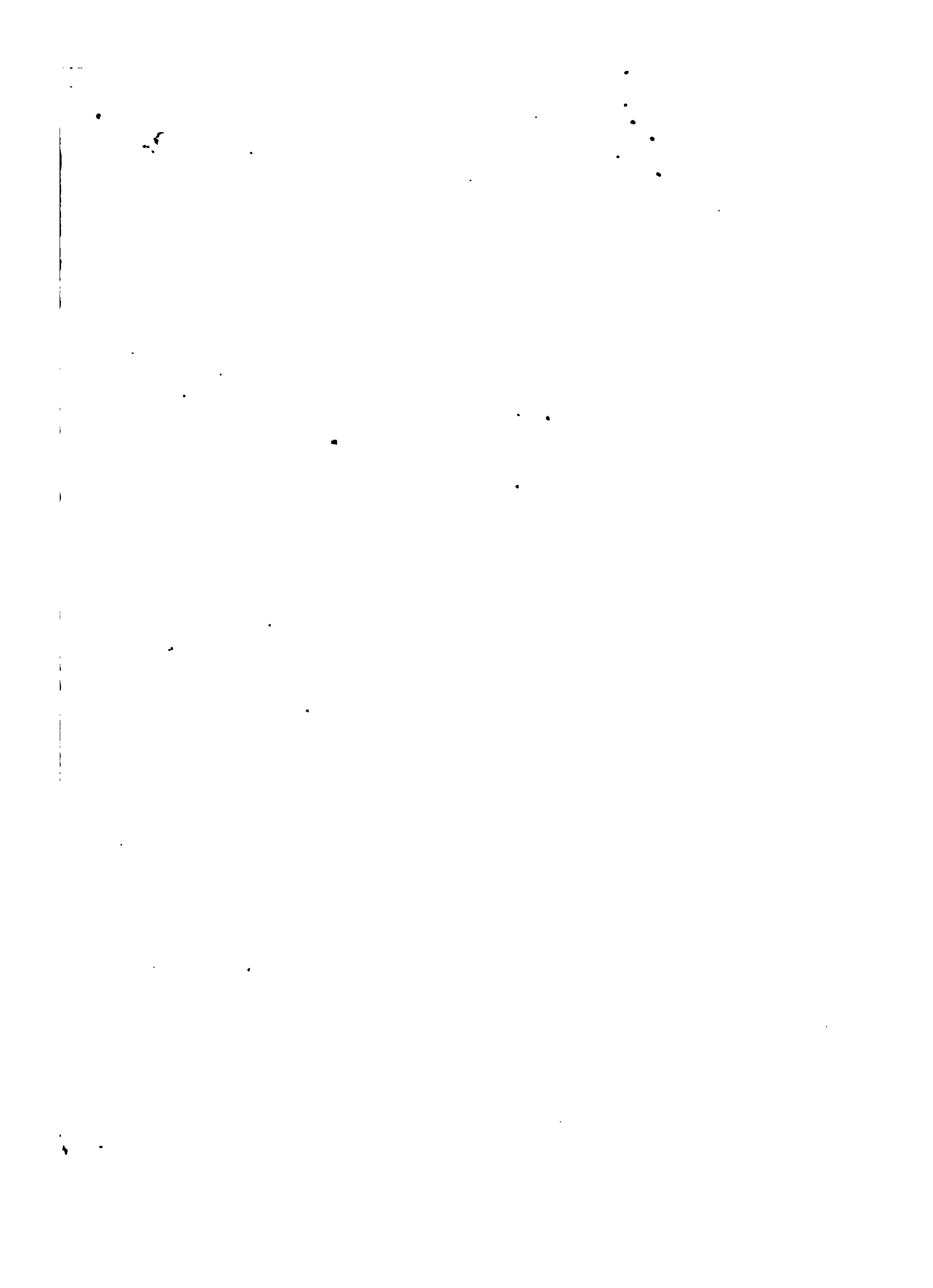
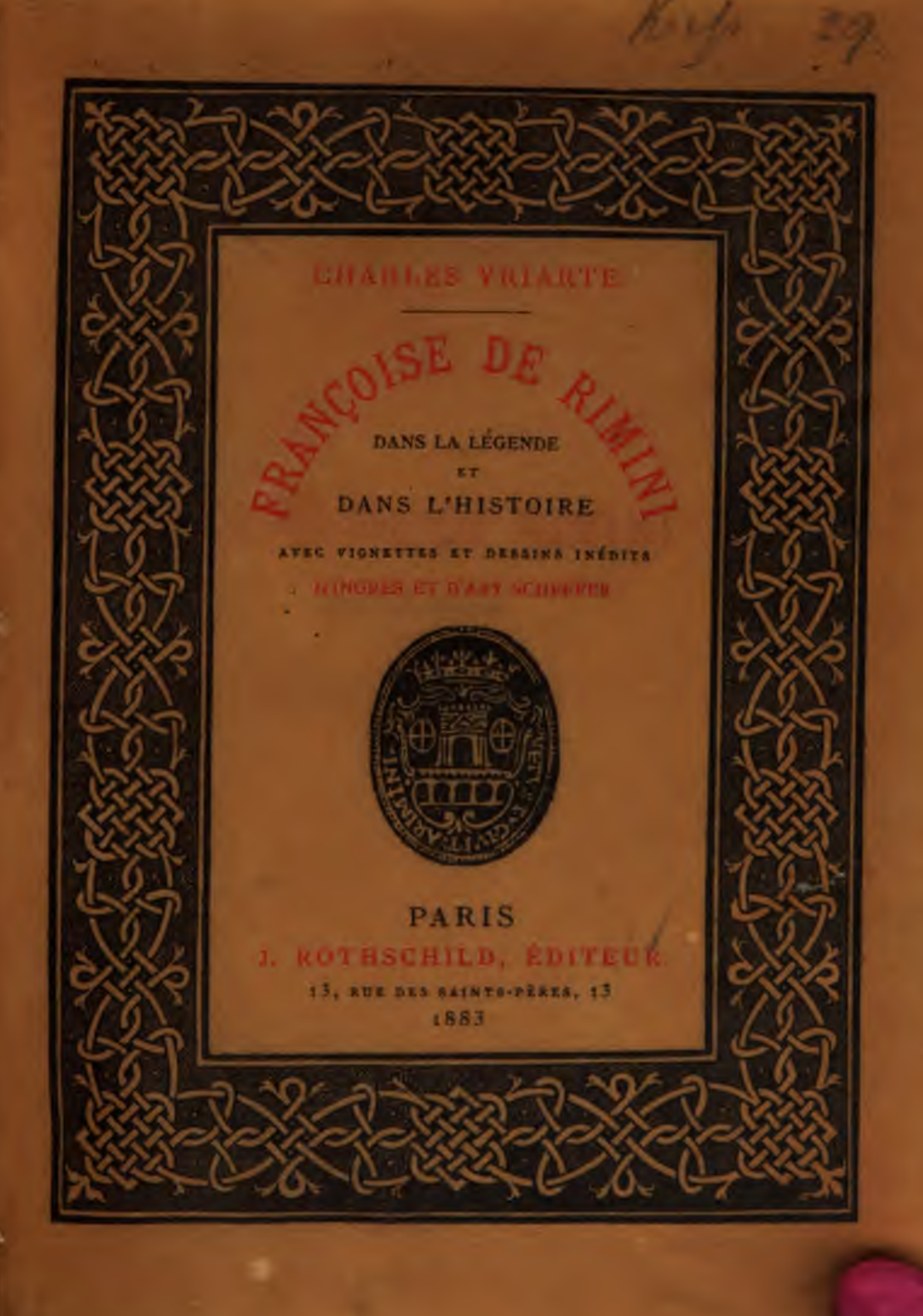










CHARLES YRIARTE

FRANÇOISE DE RIMINI

DANS LA LÉGENDE

ET

DANS L'HISTOIRE

AVEC VIGNETTES ET DESSINS INÉDITS

D'INGRES ET D'ARY SCHEFFER

PARIS

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1883



FRANÇOISE DE RIMINI

DANS LA LÉGENDE

ET

DANS L'HISTOIRE

Imprimé

PAR GEORGES CHAMEROT

19, Rue des Saints-Pères, 19

à Cinq Cents Exemplaires numérotés à la Presse
sur Papier du Japon

et à Cent Exemplaires non numérotés
sur Papier teinté

EXEMPLAIRE N° 392





DANTE ALIGHIERI

Fac-Similé du Portrait des Giunti, d'après l'Épreuve
du British Museum.

CHARLES YRIARTE

FRANÇOISE DE RIMINI

DANS LA LÉGENDE

ET

DANS L'HISTOIRE

AVEC VIGNETTES ET DESSINS INÉDITS

D'INGRES ET D'ARY SCHEFFER

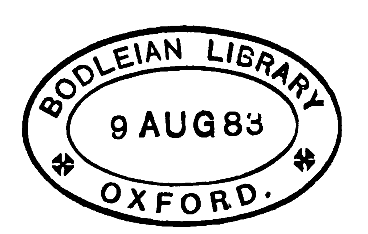


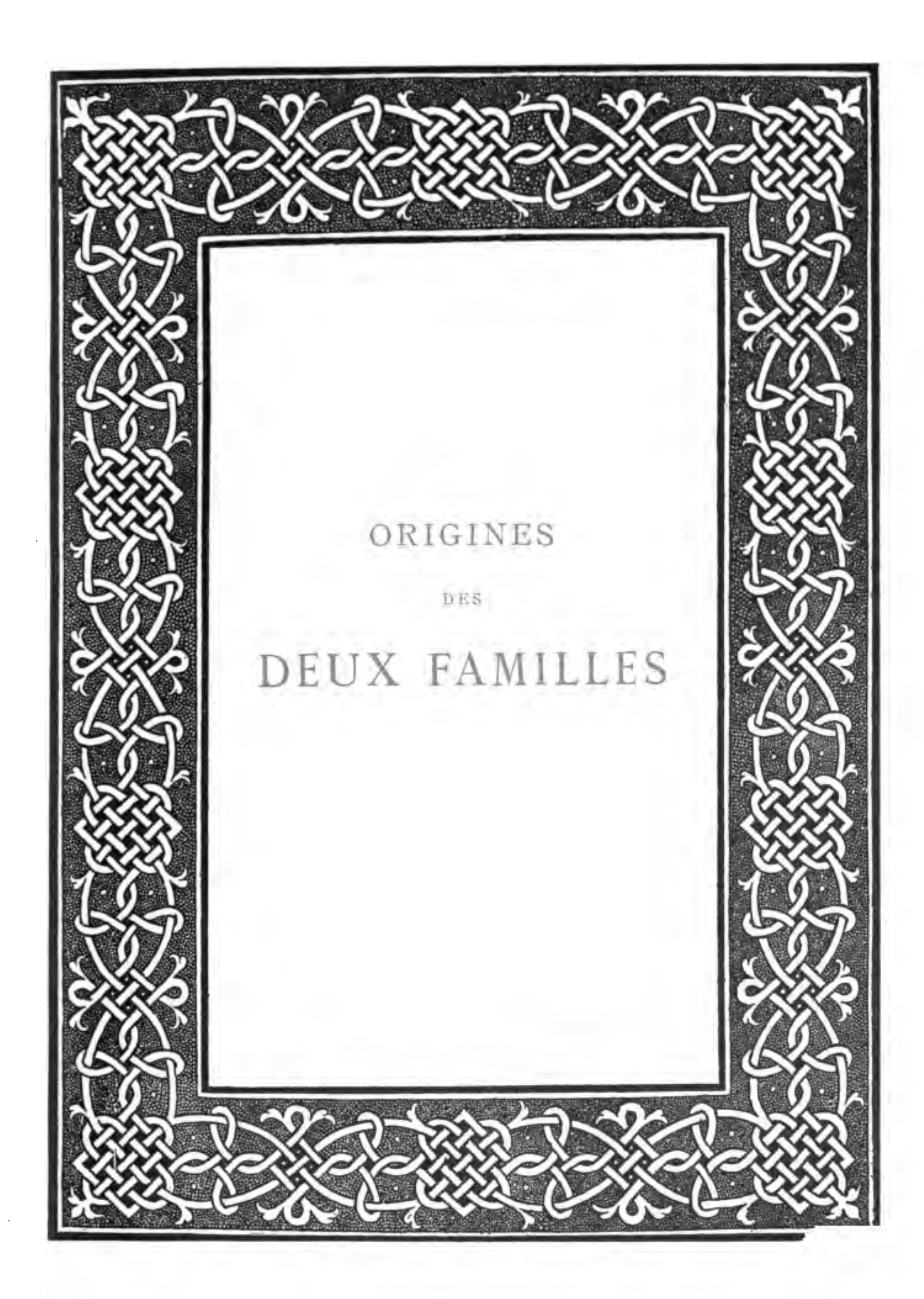
PARIS

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1883


BODLEIAN LIBRARY
9 AUG 83
OXFORD.



ORIGINES

DES

DEUX FAMILLES



CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DES DEUX FAMILLES



ORTONS, si nous le pouvons, un peu de lumière sur le fait historique très controversé qui a servi de texte à l'épisode célèbre du V[e] Chant de l'*Enfer* de la *Divine Comédie :* le meurtre de Francesca di Rimini et celui de Paolo Malatesta par Giovanni, époux de Francesca et frère de Paolo.

Les archivistes italiens ont mis au jour

nombre de documents épars çà et là; on a discuté les textes des vieux chroniqueurs, contesté les assertions qui semblaient les mieux acceptées et les plus indiscutables; il faudrait coordonner le tout, mettre en scène les personnages, les replacer dans leur milieu historique, et surtout, en s'appuyant sur les seuls textes auxquels on puisse accorder une légitime confiance, saisir la vérité historique et les circonstances spéciales aux acteurs sous la légende poétique qui s'est formée. Cette légende, grâce à l'incomparable génie du Dante, a pris une vie plus réelle que la vie de l'histoire.

On ne trace plus aujourd'hui de ces grands tableaux historiques où, à larges traits, on répand la lumière sur une époque en en dégageant la philosophie et éclairant les faits supérieurs d'un grand rayon, tandis qu'on laisse dans la pénombre les petites menées et les actes individuels. C'est la mode de *restituer* une figure; c'est le mot moderne; on

multiplie les détails en les accumulant sur un seul point, et on arrive à donner un relief inattendu à tel ou tel personnage qui, jusque-là, n'était qu'un comparse dans le grand drame historique.

Quelle est donc la part de la légende dans l'épisode du Dante? Et quelle est la part de l'histoire? A Sienne, on cherche dans la Maremme les traces de Pia di Tolommei; à Pise, J.-J. Ampère voulait toucher du doigt les assises ruinées du monument d'Ugolin, où Rosini reconnaissait les restes de la « Tour de la Faim »; nous avons eu la curiosité de rechercher à Rimini, à Pesaro et à San Arcangelo, les traces de Francesca et de Paolo, et celles de Gianciotto leur meurtrier. L'histoire en ces périodes est bien obscure, mais il y a telles ou telles circonstances indubitables attestées par les documents les plus sérieux, qui donnent au fait son véritable caractère et peuvent nous aider à nous former une idée juste

d'un évènement qui semble flotter à l'état de légende dans l'histoire, comme les deux âmes désolées des victimes, qui ne seront jamais séparées, flottent dans l'air méphitique du second cercle de l'Enfer.

Replaçons d'abord le fait dans son milieu historique. Les deux victimes et le meurtrier appartiennent à ces familles seigneuriales qui vont fonder des dynasties dans quelques-unes des villes de la haute Italie, assises au bord de l'Adriatique. On a désigné les Polenta et les Malatesta, comme seigneurs de Ravenne et de Rimini; ils vont l'être en effet : nous sommes dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, à l'aurore des républiques italiennes; une évolution considérable se produit, qui aboutira bientôt à la constitution des dynasties locales; elles se transmettront régulièrement le pouvoir pendant plusieurs siècles; et quelques-unes d'entre elles, celles des Montefeltre, ducs d'Urbino, des Polenta, des Malatesta, jetteront un

très vif éclat. C'est aussi l'aurore des libertés municipales, et nous ne comprendrons bien les faits qui vont s'accomplir, qu'en montrant comment, sur les ruines du pouvoir des empereurs d'Occident, s'étaient fondés ces pouvoirs nouveaux qui éludaient tout contrôle, sans jamais récuser cependant la suzeraineté nominale des papes ou celle des Césars successeurs de Charlemagne, empereur d'Occident.

ÉTAT POLITIQUE DE LA RÉGION AU MOMENT DU MEURTRE



A LA fin du IX[e] siècle, la dislocation de la monarchie carlovingienne, avait amené le morcellement de l'Italie en un nombre infini de petites puissances dont aucune n'était indépendante en droit, mais dont la plupart l'étaient en fait. Cet état d'anarchie

allait aboutir à la constitution de la féodalité; sur tous les points s'agglomèrent des forces qui constitueront bientôt des droits, et, par une sorte d'atavisme politique qui prouve le génie des ancêtres, les nouvelles divisions féodales s'établiront dans les limites à peu près exactes des anciennes provinces romaines, sous le nom de duchés, de marquisats, de comtés. A leur tête on vit des ducs, des marquis, des comtes dont les lieutenants gouvernèrent les villes secondaires. Les ecclésiastiques ne furent point exclus du gouvernement temporel des villes, souvent ils assumèrent la direction civile et la direction religieuse. Ils furent Comtes au palais, Archevêques et Évêques au dôme, généraux à la bataille; puissants partout, d'autant plus obéis que leur autorité spirituelle s'appuyait sur une armée.

A l'origine, la plupart des ducs, marquis et comtes étaient de race germanique, quoique Italiens par la langue, par les intérêts et la po-

litique. Les évêques, eux, étaient presque tous Italiens; clercs ou laïques, tous exerçaient dans leurs duchés, marquisats ou comtés, tous les pouvoirs du gouvernement, et formaient la première classe de la société féodale. Au-dessous d'eux régnaient leurs délégués des villes et des campagnes, vassaux plus ou moins soumis suivant leur puissance, habitant les uns les châteaux fortifiés dans l'enceinte des cités, les autres les *castelli* des bourgs, des villages et des campagnes. Au-dessous d'eux encore, il y avait une noblesse féodale urbaine et une noblesse féodale rurale. La première avait ses palais dans les villes, la seconde ses châteaux privés, souvent fortifiés, suivant que le lieu était plus ou moins à l'abri d'une attaque. Le menu peuple des campagnes était serf, mais dans les villes, entre le menu peuple et la noblesse rurale, se formait cette classe, importante par son industrie, sa moralité et son sentiment de la dignité personnelle, qu'on a ap-

pelée plus tard « la Bourgeoisie ». Depuis les Romains, cette caste avait toujours eu son gouvernement spécial; ce gouvernement, par une réminiscence très naturelle, s'appela *Consulat*. Dès le XIe siècle, la classe des citoyens avait donc des magistrats municipaux sous le nom de consuls.

Cette grande féodalité italienne obéissait ou devait obéir à un chef suprême, l'empereur d'Occident, héritier de l'empire de Charlemagne; et celui-ci, de bonne foi, se regardait comme le suzerain. Mais il avait dans l'origine même une cause de faiblesse, parce que les droits n'étaient pas évidents, parce que l'Empereur était loin, parce qu'enfin le pouvoir pontifical le tenait parfois en échec, et qu'entre les deux il y avait d'autres droits acquis et des forces constituées. Les grands chefs, ducs, marquis et comtes cherchant à agrandir leurs pouvoirs au détriment les uns des autres, la féodalité se désorganisa, les

forces s'usèrent dans la lutte, les ducs, marquis et comtes disparurent; et les chefs, urbains ou provinciaux, ne subsistèrent que lorsque leur gouvernement avait été clément aux petits. Une très grande évolution s'accomplit alors, car le régime municipal, humble d'abord par ses *Consuls* et *Recteurs*, devint peu à peu un véritable gouvernement qui tint celui des nobles en échec. La suzeraineté du *Roi des Romains, Empereur d'Occident,* existait bien encore, mais il fallait sentir les coups qu'elle portait pour croire à son efficacité.

Dans leurs luttes intestines, les nobles ne se souvenaient de l'empereur que le jour où ils étaient vaincus par un chef voisin dont ils avaient convoité le pouvoir, et, ce jour-là, ils faisaient appel à leur suzerain. Comme après tout il s'agissait d'un intérêt qui lui était cher, l'empereur accourait en personne ou envoyait des secours. Si c'était un duc ou un comte qui

rançonnait ses vassaux, ceux-ci à leur tour se souvenaient de cette suzeraineté dont ils faisaient bon marché la veille, et ils transmettaient leurs plaintes au César, qui intervenait encore. Parfois il chargeait un évêque d'aller au secours des opprimés, plus souvent il envoyait des lieutenants spéciaux (*Missi*). En 1037, Conrad le Salique avait donné à la noblesse féodale des principaux duchés et comtés une base de défense contre leur suzerain immédiat, le duc ou le comte; armés de cette loi, les nobles résistaient hardiment et élevaient châteaux contre châteaux dans l'intérieur même des villes. La résistance était facile, car les nobles féodaux avaient un lien entre eux; la classe intermédiaire et le bas peuple en avaient un aussi : seuls, les habitants des campagnes, épars dans les vallées, aux penchants des montagnes, disséminés dans les plaines, ne pouvaient que souffrir. L'agglomération des forces dans les villes menaça

bientôt la noblesse féodale et les grands suzerains, et, comme il fallait un point d'appui à tous deux dans cette lutte qui allait devenir formidable, les féodaux s'appuyèrent sur l'empereur, tandis que la plupart des peuples s'appuyèrent sur le pape. Telle est l'origine de la lutte colossale qui a rempli l'Italie, qui amena tour à tour la déposition des papes et l'excommunication des empereurs, et qu'on a désignée dans l'histoire sous le nom de lutte des *Guelfes* et des *Gibelins*.

Deux souverains se rencontrèrent, dignes l'un de l'autre comme adversaires, qui devaient donner à la lutte toute son intensité. Grégoire VII et Henri IV s'engagèrent dans la *Querelle des investitures*. L'empereur se vit soutenu par la plupart des chefs de la féodalité; le pape eut, de son côté, ceux des ducs et comtes qui, depuis longtemps, avaient secoué le joug de la suzeraineté impériale : mais il trouva son principal appui dans la population

moyenne des villes, à laquelle s'unirent les riches possesseurs des palais urbains qui n'étaient ni comtes ni ducs. La querelle entre le pontife et le César s'apaisa par une transaction, mais les principales villes de la haute Italie et une partie de celles de l'Italie centrale, secouant le joug féodal, se constituèrent en républiques indépendantes.

Chacune de ces Républiques fut gouvernée d'abord par des consuls, presque toujours pris dans les familles nobles et influentes ou dans celles qui s'étaient enrichies par le commerce et l'industrie; comme il fallait un contrôle à ce pouvoir, on institua un *Conseil* et souvent un *Sénat;* c'était encore un souvenir de Rome. Cela dura cinquante années, pendant lesquelles on ne contestait pas les droits théoriques des Césars, mais où on les annulait de fait. Frédéric Barberousse devait, pendant trente années de lutte, essayer de ramener les villes à la féodalité sous le gouvernement des feudataires par

lui désignés. Le pape, rival de l'empereur et soutien de l'autonomie des villes sous sa propre autorité, représenta la cause de la liberté italienne, tandis que les Césars représentaient l'asservissement à un empereur étranger. En 1183, le traité qui amena la « *Paix de Constance* » définit les droits respectifs de l'empereur et ceux des Républiques italiennes. Le temps, les traditions romaines, les besoins nouveaux, avaient constitué un nouvel état de choses dans la haute Italie; on le reconnut dans sa légalité, et, en retour, les républiques ratifièrent certaines conventions, hommages, tributs et obligations qu'elles regardaient comme platoniques et qu'elles violeraient, si bon leur semblait, au premier jour.

Nous venons de dire l'origine des Républiques italiennes, voici l'origine des *Vicariats de l'empire;* et, comme nous verrons les Polenta intitulés dans les généalogies *Consuls* et *Recteurs,* nous verrons aussi les premiers

Malatesta désignés sous le nom de *Vicaires impériaux*.

A la fin du XIIᵉ siècle, les républiques déjà constituées étaient en proie à des luttes intestines, et souvent aux prises avec les républiques voisines, dont les chefs appartenaient à des camps opposés (Guelfes et Gibelins). Vers cette époque, le dernier des rois de Naples de race normande étant mort, les papes, par une singulière inconséquence, appelèrent au trône Henri VI, fils de ce Barberousse qui les avait combattus; en guerre avec trois papes successifs, il soutint une lutte acharnée contre les républiques, prit parti pour les chefs féodaux contre les peuples opprimés qui secouaient le joug, secondant ainsi les petites tyrannies locales. Il n'existait plus alors de descendants des premiers ducs et comtes de race germanique; mais, dans ces luttes constantes, dans cet enfantement douloureux des libertés locales et dans la lente transformation de ce pouvoir

féodal en pouvoir communal, s'étaient développées des personnalités énergiques et puissantes, des capacités politiques appuyées sur une incontestable valeur militaire; ces personnalités allaient se substituer aux anciens suzerains, et fonder des dynasties locales dont quelques-unes ne s'éteindraient que vers le XVI[e] siècle.

C'est à deux de ces familles de Condottieri, les Polenta et les Malatesta, qu'appartiennent les victimes et le meurtrier.





CHAPITRE II

LA DIVINE COMÉDIE



HERCHONS le lien historique et rentrons pour un instant dans la fiction, en relisant le passage du Dante.

« O poète, dis-je, je parlerai volontiers à ces deux qui vont ensemble, et paraissent si légers au vent. »

« Et lui : « Tu verras quand ils seront plus près de nous, et alors prie-les, au nom de

l'amour qui les entraîne, et ils viendront. »

« Aussitôt que le vent les eût portés vers nous, j'élevai la voix : « O âmes désolées, venez nous parler si nul ne le défend. »

« Comme des colombes, appelées par le désir, les ailes ouvertes et immobiles volent à leur doux nid à travers l'air, portées d'un seul vouloir, ainsi ces deux âmes sortirent de la foule où est Didon, venant à nous à travers l'air malfaisant, tant mon cri affectueux eut de force sur elles.

« Être gracieux et bienveillant, qui, traversant cet air sombre, viens nous visiter, nous qui avons teint le monde de sang; si le roi de l'univers nous était propice, nous le prierions pour ton repos, puisque tu as pitié de notre affreux malheur. Ce que tu veux nous dire, nous l'écouterons, et ce que tu veux entendre, nous te le dirons, tant que le vent se taira, comme il le fait. La terre où je suis née est assise sur le rivage de la mer où le Pô descend



« O âmes désolées, venez nous parler si nul ne le défend. »

Première Pensée du Tableau d'Ary Scheffer, d'après l'Esquisse appartenant à Mme Marjolin-Scheffer.

pour être en paix avec les fleuves qui le suivent. L'amour, qui se prend vite aux plus nobles cœurs, rendit celui que tu vois épris du beau corps dont je fus dépouillée d'une manière qui me flétrit encore. L'amour, qui ne fait grâce d'aimer à nul être aimé, m'enivra tellement du bonheur de mon amant, que, comme tu le vois, il ne m'abandonne pas; l'amour nous a conduits à la même mort! Le cercle de Caïn attend celui qui nous a ôté la vie. »

« Telles furent leurs paroles. Dès que j'eus entendu ces âmes blessées, j'inclinai le front, et je le tins si longtemps penché, qu'à la fin le poète me dit : « A quoi penses-tu? »

« Quand je pus répondre, je m'écriai : « Hélas! que de pensées douces, que de désirs ont mené ceux-là à leur fin malheureuse! » Puis je me tournai vers eux, et je parlai, et je dis : « Francesca, tes tourments me font pleurer de tristesse et de pitié; mais dis-moi, au temps des doux soupirs, à quoi et comment l'amour

vous permit-il de connaître vos désirs douteux? »

« Et elle, à moi : « Il n'est pas de douleur plus grande que de se souvenir des temps heureux dans l'infortune, et ton maître le sait; mais, si tu as tant à cœur de connaître la première source de notre amour, je ferai comme celui qui parle et pleure à la fois. Nous lisions un jour, par plaisir, comment l'amour s'empara de Lancelot, nous étions seuls et sans méfiance; plusieurs fois cette lecture fit rencontrer nos yeux et nous fit changer de couleur, mais ce fut un seul passage qui nous perdit. Quand nous lûmes comment cet amant si tendre avait baisé le sourire adoré, celui-ci, qui ne sera jamais séparé de moi, baisa ma bouche, tout tremblant. Le livre et celui qui l'avait écrit furent pour nous un autre Galléhaut..... Ce jour-là, nous ne lûmes pas plus avant! »

« Tandis qu'un des esprits parlait ainsi, l'autre pleurait si fort, que je défaillis de pitié,

comme si je mourais, et je tombai comme tombe un corps mort. »

Tel est l'épisode du cinquième chant de l'*Enfer;* comme l'a dit Ampère, « la poésie humaine n'a rien de plus simple et de plus profond, de plus pathétique et de plus calme, de plus chaste et de plus abandonné que ce récit ».

Précisons les faits, il nous est permis de les regarder comme acquis à l'histoire et non pas comme une fiction du poète.

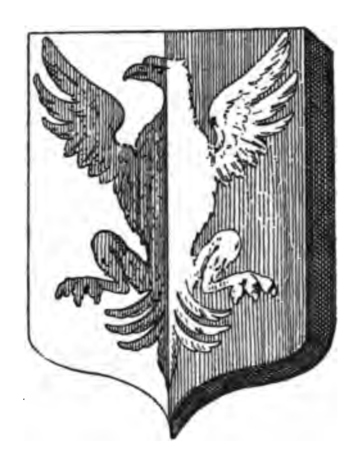
Quels sont d'abord les acteurs du drame? quelles sont les victimes? et quel est le meurtrier?

Le poète ne les désigne même pas par leurs noms, ce sont des âmes désolées qui flottent dans l'air. Cependant, comme il les a appelées « au nom de l'amour qui les entraîne », une d'elles, l'amante, a pris la parole, et, rien qu'en disant le lieu de sa naissance, son amour et son trépas, elle se fait reconnaître du com-

pagnon de Virgile qui lui donne son nom, « Francesca », tant son histoire était déjà célèbre dans toute l'Italie à l'heure où le poète écrivait. Nous verrons plus tard que Dante, moins que personne, pouvait ignorer le douloureux trépas, et en entendre le récit sans laisser couler ses larmes.

Francesca était fille de Guido di Lamberto di Polenta, seigneur de Ravenne, qu'on appelait (*il Minore*) pour le distinguer de Guido (*il Vecchio*). Polenta est le nom d'un ancien château fort du territoire de Ravenne, près de Bertinoro; le château a donné son nom à la famille, qui, devenue riche, fixa son domicile à Ravenne même. Elle appartint désormais à l'ordre de la noblesse féodale urbaine, qui habitait les *Castelli* dans l'intérieur des villes, sous les divers chefs de l'ordre féodal. Le premier Polenta dont parle l'histoire est un certain Geremia qui apparaît vers 1169. Cent ans plus tard, Guido donna sa fille en mariage à

Giovanni di Malatesta, fils de Malatesta da Verucchio, seigneur de Rimini. Le vrai titre de Guido était vicomte de l'Archevêché, ce qui



L'Aigle des Polenta.

prouve qu'au milieu du XIIIe siècle le seigneur de Ravenne était un prélat.

Très turbulent, très ambitieux, d'une bravoure à toute épreuve, souvent exilé de Ravenne par les factions, et constamment en lutte avec ses voisins les comtes de Bagnacavallo,

Guido suivait la fortune du Souverain Pontife. Quand les empereurs d'Allemagne triomphaient, il tenait la campagne avec les siens et se réfugiait dans quelque château fort, ou quelque ville du parti Guelfe auquel il appartenait. Il ne fut vraiment investi de la dignité seigneuriale à Ravenne, que lorsque Rodolphe de Habsbourg, empereur, abandonna au Pape Grégoire la ville dont il lui contestait la souveraineté. On le trouve désigné comme *consul* puis comme *recteur;* il est *podestat* à Cesena en 1259, et plus tard en 1264. Vers 1275, le 13 juin, à la bataille de Trentola, il montra une telle valeur en allant occuper Cervia, qu'il fut publiquement désigné pour exercer la haute suprématie à Ravenne. Il eut la mission d'en chasser la faction des Traversari, et dès lors son pouvoir n'y fut plus contesté. C'est à cette époque que se placerait dans l'histoire le mariage de sa fille avec un fils de Malatesta da Verucchio de Rimini qui l'aurait

aidé dans sa lutte contre les factions de Ravenne. Regardé comme le soutien de l'Église, Guido combattit encore avec bonheur contre Montefeltre et les Gibelins en 1282, et le pape Martin IV mit le sceau à sa puissance en l'investissant de tous les biens qu'il avait confisqués aux rebelles de Bertinoro. Il abandonna la vie publique en 1299, ayant assuré la suprématie à sa famille, et laissé le pouvoir à son fils; il gardait cependant encore voix délibérative dans les conseils politiques, car on trouve sa signature au bas d'un acte daté 1306.

Les causes qui déterminèrent Guido di Lamberto da Polenta à donner sa fille Francesca à Giovanni di Malatesta, surnommé *il Sciancato,* fils de son voisin Malatesta da Verucchio, seigneur de Rimini, sont très controversées. L'archiviste et historien distingué qui a réuni et comparé les plus nombreux documents et témoignages historiques relatifs à ce fait du mariage et du meurtre, le docteur Luigi To-

nini, de Rimini, ne parvient pas à dégager la vraie cause de cette union.

On se trouve en présence de deux assertions: la première, celle de Muratori et de Clementini, opinion tirée des chroniqueurs du XIV[e] siècle, veut que, pour recouvrer le pouvoir à Ravenne, Guido ait fait appel à Malatesta da Verucchio, le chef Guelfe le plus puissant de la province. Malatesta, alors *Capitaine du peuple* à Bologne, aurait envoyé auprès de Guido son fils Giovanni; avec cet aide, Guido aurait remporté la victoire sur les Traversari, et Francesca aurait été le prix de ce service.

L'autre assertion est tout à fait contradictoire; elle veut qu'à Trentola, Malatesta ait été au contraire le chef de la faction adverse, et que le gage de la réconciliation entre les deux ennemis ait été l'union des deux enfants. C'est l'opinion de Boccace, mais on sait qu'il n'est malheureusement pas contemporain de ces troubles. Les adversaires de cette

opinion objectent qu'il n'y a jamais eu de guerre entre Guido et Malatesta, parce que tous deux appartenaient au parti Guelfe. Cette raison n'exclurait pas l'inimitié locale; les guerres de compétitions entre deux chefs dont les territoires étaient presque limitrophes étaient fréquentes au moyen âge. La conclusion de Tonini, le savant historien de Rimini, n'est pas nette, je l'ai dit; mais il constate qu'il n'y a pas trace, dans les documents de première main, de l'inimitié des deux maisons seigneuriales. Litta, dans ses *Généalogies des familles italiennes,* admirable monument historique dont on ne saurait contester la valeur, s'exprime ainsi : « S'il est vrai que ce fut un gage de réconciliation, c'est après la journée de Trentola que le fait du mariage doit se placer. » Qu'il fût un gage pour l'avenir ou la récompense d'une alliance contre les Traversari, le fait n'est pas douteux, et il se place de toute façon entre 1275

et 1276 (1). Il y eut même une double alliance, et dans le testament de Malatesta da Verucchio, père de Giovanni, testament cité par Tonini, nous voyons que Madeleine, la propre sœur de Giovanni, mari de Françoise, épousa Bernardino da Polenta, frère de la victime du Sciancato. Le testament malheureusement ne donne pas la date de cette seconde alliance; en tout cas elle est assez postérieure, et se place naturellement entre le mariage de Francesca et le meurtre; probablement entre 1275 et 1280, car, d'après les *Généalogies* de Litta, Bernardino est le frère cadet.

Nous avons vainement cherché la trace, dans l'histoire, de la mère de Francesca, femme de Guido di Polenta il Minore. Francesca était sa fille aînée, elle avait pour frères et sœurs Guiduccio, Lamberto, Samaritana et Ber-

(1) Je n'ai pas compris pourquoi les auteurs du Libretto de l'Opéra *Françoise de Rimini*, par M. Ambroise Thomas, ont placé le fait en 1170.

nardino. De ces cinq enfants deux seulement étaient légitimes, et Francesca était du nombre. La famille des Polenta s'éteignit vers 1447. Il nous resterait à dire la date exacte de la naissance de Francesca; elle flotte entre 1255 et 1260. Aucune généalogie ne la donne d'une façon plus précise. Dans les deux familles des Polenta et des Malatesta les filles se sont mariées entre quinze et dix-huit ans. Le jour où, en 1275, elle épouse Giovanni, Francesca avait vraisemblablement cet âge; et en tout cas son état civil est incontestablement établi à cinq années près.

LE SCIANCATO



Nous nous servirons pour établir sans conteste l'origine de Giovanni Malatesta, époux de Francesca, du *Codice Membranaceo,* recueil de documents authentiques

rédigés par ordre de Pandolphe Malatesta, pour l'usage de la famille, manuscrit qui existe en original à la bibliothèque Gambalunga de Rimini.

Giovanni est fils de Malatesta da Verucchio qui, né en 1212, s'était marié trois fois; de ces trois alliances, il avait eu huit enfants; sa seconde femme, « Concordia », lui avait donné trois fils, *Giovanni, Paolo* et *Malatestino.* Le Verucchio, au moment où il faisait alliance avec les Polenta, avait la prééminence à Rimini, mais il n'était pas encore officiellement investi du pouvoir; plus tard rien ne manqua à la consécration de cette famille, qui fonda une dynastie, assumant ainsi pendant de longues années le pouvoir, avec le titre de *Vicaires de la sainte Église,* pour les cités de Rimini, Pesaro, Fano et Fossombrone.

Établissons seulement les origines, nous dirons plus tard l'esprit et le caractère de ces Malatesta.

En 1275 donc, à la suite des circonstances indiquées, Giovanni, fils de Malatesta da Verrucchio et de Concordia, épouse Francesca di Polenta. Giovanni était le fils aîné de Malatesta; nous n'avons pas non plus la date précise de la naissance, mais il résulte d'un acte notarié que son second frère, Paolo, était né en 1252, et, par la date de son pouvoir comme Podestat, nous établirons celle de la naissance de l'aîné. Il était abrupt, difforme, et un défaut dans la hanche le faisait boiter d'une jambe; de là son surnom dans l'histoire (*Giovanni il Sciancato,* Jean le Déhanché); on l'appelait aussi *Gianciotto* et *Lanciotto*. D'un courage indompté, d'une résolution prompte, implacable dans ses haines, dès l'âge de vingt ans il s'était fait un nom comme capitaine; et on le regardait comme le successeur évident de Malatesta da Verrucchio, déjà très âgé, mais qui devait mourir centenaire. Il chevauchait nuit et jour à la tête des factions, et, tandis que

son père, occupé ailleurs, ne pouvait défendre ses possessions; il se portait au danger et en sortait souvent vainqueur. C'était l'usage alors de chercher parmi les hommes de guerre et de gouvernement un étranger dans lequel on avait confiance, pour lui donner le pouvoir dans les villes des Républiques Italiennes sous le nom de Podestat; dès 1278, jusqu'à 1304, on trouve constamment le nom de Giovanni comme Podestat, à Forli, à Faënza, à Pesaro, et, toujours confirmé dans ce pouvoir, il revient jusqu'à trois fois de suite occuper le même poste dans les villes de la Romagne. De ce fait indubitable, qu'il était déjà Podestat en 1278, nous pouvons déduire son âge, car il ne pouvait remplir ces fonctions que s'il avait alors trente ans accomplis. Giovanni était donc déjà né en 1248, et, par conséquent, pouvait avoir à peu près trente ans au moment de son mariage avec Francesca.

En 1275, il va au secours de Guido da Po-



Meurtre de Francesca et de Paolo.

Dessin inédit de M. Ingres. — *Première Variante.*

(Ancienne Collection His de la Salle, appartient à M. Louis Gonse.)



lenta, pour l'aider à chasser de Ravenne la faction des Traversari, et la main de Francesca devient le prix de la victoire. Nous verrons, en abordant le récit du drame d'après les seuls documents qui restent, que sa femme Francesca, soupçonnée et convaincue d'infidélité, meurt de sa main, vers 1285.

Francesca di Rimini lui avait donné une fille, « *Concordia* ». On remarquera que le *Sciancato* avait donné à cette enfant le nom de sa propre mère. Cette fille de Francesca, nous la suivons dans l'histoire, et sa naissance nous est révélée par le testament du vieux Malatesta da Verucchio qui, devenu centenaire, recommande à ses petits-enfants de ne pas inquiéter le Sciancato au sujet de la dot de Francesca di Polenta, mère de Concordia.

Une fois veuf de celle qu'il tua de sa propre main, Giovanni épousa *Zambrasina,* fille de Tibaldello dei Zambrasi di Faënza, qui, en 1282, était restée veuve de Tino d'Ugolino

Fantolini, mort à la journée de Forli. Cette seconde femme lui donna trois fils, Tino, Guido et Ramberto, et deux filles, Margherita et Rengarduccia. Giovanni, en 1295, était établi à Rimini, exerçant le pouvoir de fait, quoique son père vécût encore; dès 1294, il élevait dans cette ville cette fameuse forteresse, connue sous le nom de « *Rocca Malatestiana* », destinée à tenir ses nouveaux vassaux sous sa dépendance. En 1304, il disparaît de la scène et meurt à Rimini même. On remarquera que ce personnage n'est désigné dans le récit du Dante, que par une allusion :

Caïno attende ci chi vita spense.

« Le cercle de *Caïn* attend celui qui nous a ôté la vie. » Et le mot *Caïno* suffit à attester le lien de parenté qui unit le meurtrier et la victime.

PAOLO IL BELLO

AOLO, le troisième personnage du drame, « celui qui ne sera jamais séparé de moi, » dit Francesca, est donc le propre frère de Giovanni; fils, comme lui, du centenaire Malatesta da Verrucchio. On l'appelait *Paolo il Bello* à cause de sa beauté; plus jeune que son frère Giovanni de quelques années, il s'était cependant marié avant lui et n'avait pas plus de dix-sept ans en 1269, lorsqu'il s'unit à Orabile Beatrice, fille et héritière de Uberto comte de Chiaggiolo, âgée de quinze ans. Ce comté comprenait Cusercolo, Valpondi, Seguno et autres lieux de moindre importance; il dépendait tout entier de la suzeraineté de l'Église de Ravenne, et était compris dans le diocèse de Sarsina. Uberto était mort sans enfants le 15 mars

1263, et Malatesta da Verucchio ayant été investi à sa place, Orabile Beatrice, fille du comte défunt, s'était vue frustrée de ses droits. Un des oncles par alliance de la jeune fiancée, grand ennemi de Malatesta, Guido, comte de Montefeltre, de l'illustre maison qui devait briller d'un si vif éclat à Pesaro et à Urbino, avait hautement réclamé contre cette investiture. Aussi, le 28 août 1269, on avait apaisé le différend en unissant Paolo avec Orabile; et l'accord avait été fait à Urbin même, dans l'église de Santa Croce, où Orabile signa le document de renonciation à l'héritage de son père, cédant ainsi le domaine à Malatesta da Verucchio, son beau-père, qui s'engageait à donner en dot à sa belle-fille la somme de 6,250 « lire de Ravenne et d'Ancône ». L'acte établit l'âge de la fiancée, elle avait quinze ans. Le document, reproduit dans les « *Mémoires sur la Zecca* » du comte Battaglini, existe en original dans l'*Archivio Bran-*

dolini de Forli; il est en langue latine, transcrit dans l'appendice de la *Selva Genealogica,* de Rap. Brancaleoni, à la *Gambalunga* de Rimini; et le commandeur Luigi Tonini le cite aussi en entier. Si j'accuse ainsi minutieusement les sources, c'est qu'il ressort de cet acte un fait important : les Malatesta faisaient des alliances politiques comme les souverains. En effet, en 1269, Paolo Malatesta, le plus jeune des enfants de Verucchio, épouse, à dix-sept ans, Orabile, la fille des comtes de Chiaggiolo, pour couvrir une investiture qui est une usurpation, et, en 1275, pour s'assurer l'alliance de Polenta ou pour la cimenter, ils unissent encore à un de leurs fils, boiteux, rude et sanguinaire, la douce fille des Polenta qui sera dans l'histoire la Françoise de Rimini. Nous pouvons tirer de là des conclusions ratifiées par les faits. La fiancée de Paolo, Orabile, se verra délaissée pour sa belle-sœur Francesca, et la femme de

Giovanni, prise en flagrant délit, sinon d'adultère (ce qu'il s'agit de démontrer), mais tout au moins de connivence amoureuse, avec son propre beau-frère, tombera sous les coups de son mari en même temps que son amant.





DANTE

ET

LA FRANCESCA





CHAPITRE III

DANTE ET LA FRANCESCA



ES origines nettement établies, le fait du meurtre lui-même s'élucidera au courant de l'enquête; regardons-le comme indubitable; et voyons comment les témoignages (sinon contemporains, au moins les plus rapprochés de l'époque) l'envisagent et le jugent. Quelle opinion s'en faisait-on alors dans la région où il s'était accompli, et comment

Dante avait-il été amené à s'en emparer? Est-ce seulement au nom de son droit de poète, ou voulait-il accoler une épithète sanglante au nom d'un chef guelfe? Quels liens particuliers enfin l'unissaient donc à la victime?

Si les faits sont positifs, les circonstances réelles, il y a là défense légitime et constatation d'un crime où nos lois modernes elles-mêmes ne trouveraient pas les éléments d'une flétrissure pour le meurtrier. « *Tue-la!* » a dit un auteur dramatique célèbre; le Sciancato n'a pas hésité, et du même coup il a fait deux victimes. Mais en voyant l'auteur de la *Divine Comédie* supprimer du récit toute circonstance aggravante, on s'arrête; et on serait tenté de ne voir que des victimes pitoyables, là où la première généalogie venue nous montre deux coupables que tout devait arrêter sur la pente où les entraînait un amour criminel.

Dante est un contemporain; né à Florence en 1265, il avait dix ans le jour du mariage de Francesca et du Sciancato; le jour où, plein de fureur, Malatesta frappe les deux victimes, le poète était un homme et il chantait déjà. Comment ce grand cœur si accessible à l'amour, cette âme haute éprise d'une passion immortelle, seraient-ils restés insensibles à l'émotion que fit naître une telle aventure? N'avait-il pas été, pour ainsi dire, le témoin du meurtre? Il avait des amis à Pesaro, à Forli, à Ravenne; en 1282, il avait pu connaître à Florence l'une des victimes, Paolo Malatesta, capitaine du peuple et conservateur de la paix de la commune de Florence. Une circonstance beaucoup plus intime de sa vie devait lui rendre chère la mémoire de la seconde. Après avoir, comme tous les Italiens de son temps, versé des larmes au récit du meurtre de Francesca, transmis de ville alors en ville par la voix publique et devenu en peu

de temps une touchante et populaire légende; le poète, l'ambassadeur et le soldat vaincu, le cœur brisé de douleur, était venu à Ravenne manger le pain de l'exil dans la patrie de Francesca. Que dis-je, à Ravenne! dans la propre maison où elle était née, au foyer même de Guido Novello da Polenta, seigneur du lieu, poète comme Dante, grand guerrier, fils d'Ostasio di Polenta et petit-fils de ce Guido il Minore, le propre père de la victime.

Ce n'était pas le hasard, ni un élan spontané du prince poète, qui avaient appelé Dante à Ravenne; c'était la seconde fois déjà que le chantre de la *Divine Comédie* venait dans la ville de Théodoric, et, plus près de la source, il avait pu recueillir les bruits relatifs au drame sinistre. Pour preuve de ses relations déjà anciennes avec les Polenta, on n'a qu'à lire, en tête de la *Canzone* sur la mort de Henri VII, la dédicace du poète à Guido Novello.

On a avancé, parfois, qu'en écrivant l'épisode de Francesca et Paolo, Dante payait la dette de l'hospitalité; en comparant les dates, on verra qu'au contraire, c'est le seigneur de Polenta qui prouve au Dante sa reconnaissance en lui donnant un appui qui ne s'est jamais démenti, et qui reste un honneur pour sa mémoire et pour la ville de Ravenne.

On ne conteste point que la *Divine Comédie,* et surtout les premiers chants, l'*Enfer*, aient été écrits à Rome vers le mois d'avril de l'an 1300. Dante était ambassadeur de la République de Florence au moment où Boniface VIII ordonna le premier jubilé; là, dans un recueillement religieux, il écrit les premiers chants, l'*Enfer,* par conséquent le cinquième et celui qui contient le touchant épisode. Nous sommes déjà plus près du fait historique; quinze années à peine nous en séparent, et quinze ans sont bien peu de chose pour la vie d'une légende qui va devenir immortelle.

Le Poète, depuis l'année 1307, erre dans les Romagnes; ce n'est qu'en 1317 qu'il accepte l'hospitalité de Guido Novello : il séjourne à sa cour jusqu'au jour de sa mort, le 14 septembre 1321. Il n'avait plus de patrie; lui aussi il avait fait le *Grand refus,* dans cette lettre admirable où, aussi grand citoyen qu'il est grand poète, il refuse de se courber pour passer sous une porte basse en rentrant dans Florence. L'hospitalité offerte était à la fois l'hommage d'un fils pieux et le tribut d'un poète au plus grand des poètes de son temps. Couvrant du manteau de la poésie la fragilité de l'aïeule des Polenta, Dante, par le privilège de son génie, avait fait une touchante victime d'une épouse infidèle; cette âme fière et susceptible avait donc pu sans remords s'asseoir au foyer du petit-fils de Francesca. Le jour où mourut le poète, Guido voulut lui rendre les derniers honneurs; il le fit porter à Saint-Pierre Majeur (plus tard San Fran-



Le Tombeau de Dante à Ravenne.

Le Sarcophage sculpté par Pietro Lombardi (1483).

cesco) sur les épaules des premiers citoyens de Ravenne; il ordonna un deuil public, lut une oraison funèbre qu'il avait composée, où il le loua hautement d'avoir substitué dans ses chants la langue italienne à la langue latine. Devant tout Ravenne, il déposa sur la tombe le laurier des poètes, et il allait élever au Dante un tombeau digne de sa mémoire, quand les troubles politiques l'éloignèrent de la seigneurie. Il était réservé au Bembo, préteur de Ravenne pour les Vénitiens et père du fameux cardinal, de donner un abri définitif aux restes du poète, en demandant le dessin de sa tombe à l'un des plus grands artistes du xv[e] siècle à Venise, le fameux Pietro Lombardi (1483) (1).

(1) M. Gasparo Martinetti Cardoni de Ravenne a publié récemment, sous le titre : *Dante Alighieri in Ravenna, memorie storiche con documenti*, les documents sur le séjour de Dante à Ravenne et la singulière destinée qui attendait les restes du poète.

TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS OU LES PLUS ANCIENS



On sent désormais le lien entre les victimes et le poète; pesons la valeur des témoignages qui peuvent nous aider à retrouver la vérité historique sous la poétique légende.

C'est la nuit de l'histoire, et, si on n'est pas parvenu à savoir, d'une façon irrécusable, la vérité sur les grands faits de cette période, comment pourra-t-on sérieusement se vanter d'avoir restitué une scène épisodique de l'histoire d'une petite ville de l'Adriatique à la fin du XIII[e] siècle?

Avant d'interroger les historiens nationaux, il faut recourir aux chroniqueurs du temps, ou, à leur défaut, à ceux qui viennent les premiers; à ces Commentateurs qui, dès que la *Divine Comédie* parut en Italie, tentèrent d'en

expliquer le texte. Les premiers en date sont les propres fils de Dante, Pietro Alighieri et Jacopo. Dix ans après la mort de son père, Jacopo avait cru qu'il devait à cette grande mémoire de finir le *Paradis;* il renonça à sa tâche et plus tard se borna à rédiger un commentaire en latin. Puis vinrent Jacopo Della Lena, le Gradenigo, et le premier des commentateurs publics, Giovanni Boccacio, qui inaugura, vers 1373, la « *Cattedra Dantesca* » de Florence. Il n'y a aucune lumière à tirer du commentaire de Jacopo Alighieri, et, quant à celui de Jacopo Della Lena, il est reproduit presque mot à mot par le Gradenigo; nous le citerons en son lieu et place : examinons celui de Boccace, c'est le plus important, et l'autorité du nom le rend digne de cet examen; il y a bien des chances pour qu'il soit l'expression de la vérité historique.

BOCCACE ET LA LÉGENDE



INQUANTE ans après la mort de Dante, vers 1373, quand les passions politiques furent apaisées, il y eut comme une explosion d'enthousiasme pour le chantre de la *Divine Comédie,* et la commune décida qu'une somme annuelle de 100 florins serait payée à un *Lector publicus* chargé d'expliquer Dante. Boccacio occupa la première chaire ; la *Provvisione* de la République est datée du 12 août ; le 3 octobre, Boccace monta en chaire dans une salle d'un couvent près San Stefano, à quelques pas du *Ponte Vecchio.* Le poète continua ses leçons jusqu'à sa mort, en 1375, et une année avant on réunit ses *Commentaires,* imprimés depuis en de nombreuses éditions. Pise imita l'exemple de Florence, puis

Bologne, où le fameux Benvenuto da Imola fut nommé lecteur; Plaisance suivit en 1398, et Galeazzo Visconti occupa la chaire. L'Italie presque entière voulut rendre hommage au poète, et les commentateurs furent si nombreux qu'il en résulta plutôt une confusion certaine qu'une lumière évidente. Enfin, de nos jours, l'usage existe encore; la « *Bibliographie Dantesque* » forme plusieurs volumes, et, il y a quelques années, nous avons pu suivre, à Ravenne même, les leçons du professeur qui occupe la chaire permanente où on commente Dante au Collège de Classe.

Il va sans dire que, plus on s'éloignait du XIII[e] siècle, plus il semblait difficile d'apporter des lumières nouvelles; il y eut quelques témoignages importants tirés des manuscrits, des actes des couvents, des archives des notaires; mais tous les historiens les plus accrédités, depuis Guicciardini, Rossi, Muratori, Clementini, Marco Battaglia, et tant d'autres,

jusqu'aux plus récents, durent tous recourir aux mêmes sources jusqu'au jour où, inaugurant une façon nouvelle, les contemporains résolurent de ne plus s'appuyer que sur des documents originaux et de première main, en fouillant les couvents, les palais, les dépôts publics et les maisons communales. Deux historiens récents : l'un, de Rimini, le commandeur Luigi Tonini ; l'autre, de San Arcangelo, Mgr Marino Marini, préfet des archives du Vatican ; s'attachèrent à ce point spécial, et ils ont réuni un certain nombre de documents tirés des archives locales, sans cependant les présenter dans un tableau d'ensemble. Le premier, auquel on doit une *Histoire de Rimini*, malheureusement inachevée, assurait que le fait s'est passé à Rimini, tandis que le second le place à San Arcangelo.

Nous examinerons tour à tour ces deux hypothèses. Mais procédons chronologiquement et traduisons d'abord le *Commentaire*



Francesca et Paolo.

Dessin inédit de M. Ingres. — *Deuxième Variante.*

(Collection de M. Armand.)

de Boccace tel que le conteur florentin le lut dans sa chaire à Florence, en 1373 :

« .....Il faut donc savoir que Françoise était fille de Messer Guido le vieux da Polenta, seigneur de Ravenne et de Cervia. A la suite d'une longue et cruelle guerre entre ce dernier et les seigneurs de Malatesta de Rimini, on traita de la paix et certains intermédiaires la firent conclure. Afin qu'elle fût plus stable, chacun des partis fut d'accord de l'affermir par des liens de famille, et on convint que Messer Guido donnerait pour femme à Gianciotto, fils de Messer Malatesta, sa jeune et jolie fille nommée Madonna Francesca. La résolution prise, les amis de Messer Guido en furent avertis et l'un d'eux lui parla de la sorte : « Prenez garde à ce que vous allez faire, car si vous ne faites pas attention, il y a, dans ce projet d'union, telle circonstance qui pourrait donner lieu à un grand scandale. Vous devez savoir quel caractère a votre fille,

et quelle est la fierté de son âme. Si elle voit Gianciotto avant que le mariage soit un fait accompli, ni vous, ni qui que ce soit, ne pourrez la décider à l'accomplir : aussi, si bon vous semble, voici ce que vous devriez faire. Que Gianciotto ne vienne point ici en personne, mais qu'on envoie un de ses frères, qui l'épousera par procuration. »

« Gianciotto était un homme d'une grande bravoure, et tout le monde pensait qu'après la mort de son père, il assumerait la Seigneurie. Aussi, quoiqu'il fût difforme de sa personne et déhanché (*sciancato*), Messer Guido désirait l'avoir pour gendre plutôt qu'aucun de ses frères. Reconnaissant que tout ce que son ami lui avait dit était juste et pourrait fort bien arriver, Guido ordonna donc secrètement d'en agir ainsi. Au moment donné, Paolo, frère de Gianciotto, vint à Ravenne avec plein mandat pour épouser Madonna Francesca. Paolo était beau, séduisant et de bonnes

façons; comme il traversait, avec d'autres gentilshommes, la cour de l'habitation de Messer Guido, une des suivantes, qui connaissait Paolo, le montra à Madonna Francesca du haut d'une fenêtre et lui dit : « Voilà celui qui doit être votre mari. » Et ainsi le pensa la bonne créature. Dès ce moment, Françoise lui voua et sa pensée et son amour. Puis, on fit artificieusement le contrat des épousailles (*e fatto poi artificiosamente il contratto delle sponsalizie*), et la Dame, s'en étant allée à Rimini, ne s'aperçut de la duperie que le lendemain matin des noces, en voyant Gianciotto se lever d'à côté d'elle.

« Il faut bien croire que, se voyant ainsi trompée, elle entra en courroux et ne songea point à bannir de son cœur l'amour qu'elle avait déjà voué à Paolo. Que plus tard elle se soit donnée à lui, je n'en ai jamais rien entendu dire et je ne sais que ce que l'auteur en écrit. Il est bien possible qu'il en ait été ainsi, mais

j'incline à croire que c'est une fiction que Dante a basée sur la possibilité du fait, plutôt que sur une notion positive.

« Paolo et Madonna Francesca continuaient à vivre dans cette familiarité, et Gianciotto étant allé en quelque terre voisine remplir l'office de Podestat, ils commencèrent à en user ensemble sans aucune contrainte. Un serviteur dévoué de Gianciotto s'en aperçut, il alla lui raconter ce qu'il savait du fait, promettant, s'il le voulait, de le lui faire toucher du doigt. Profondément troublé, Gianciotto *revint secrètement à Rimini*, et le serviteur, ayant vu Paolo s'introduire dans l'appartement de Madonna Francesca, mena le mari à la porte de la chambre, qu'il trouva fermée en dedans. Il appela sa femme du dehors, et frappa violemment la porte en s'y jetant de tout son corps. Madonna Francesca et Paolo le reconnurent, et, croyant pouvoir éviter les conséquences de leur conduite, ou

tout au moins les diminuer, Paolo dit à la dame d'aller ouvrir et s'échappa subitement par un judas qui communiquait de cette chambre avec une autre. Mais, en se précipitant, Paolo resta accroché par un pan de son vêtement à une pointe de fer fixée dans le montant de bois de la trappe. Francesca ouvrit, s'imaginant qu'en trouvant la chambre vide elle serait tout excusée ; mais Gianciotto, à peine entré, aperçut Paolo accroché et courut sur lui le fer à la main pour le frapper. Francesca le vit et, pour éviter le coup, se jeta rapidement entre Gianciotto et Paolo, qui, le bras déjà levé, le coup lancé de toute sa force, ne put le retenir, si bien qu'il arriva, contre son gré, qu'avant d'atteindre Paolo, il traversa de son épée la poitrine de Francesca. Désespéré de cet accident, Gianciotto, qui aimait la Dame plus que sa vie, retira le fer, frappa son frère et le tua; laissant là les corps, il partit subitement pour revenir à son poste. Le

lendemain matin on enferma les deux amants dans la même sépulture au milieu du deuil public. »

Voilà le document ; encore qu'il ne soit pas contemporain et qu'on le doive à un conteur expert aux fictions, à un maître consommé dans l'art de présenter les faits et de dessiner un scenario, il faut avouer que, pour un récit historique daté de 1373, il est tout à fait capital. Il a pourtant été vivement contesté par quelques-uns de ceux qui se sont occupés du sujet, et il a besoin d'être défendu.

Si Boccace est un poète, il passe pour exact et véridique, et, dans ce cas spécial, il a pour lui bien des circonstances : son antiquité d'abord, une autorité glorieuse et incontestée, enfin une assertion qu'il a faite au premier chapitre de ses *Commentaires,* assertion qui prouve tout le souci qu'il eut, au moment où il préparait ses leçons, de réunir les éléments

d'une enquête sur Dante avant d'écrire ou de commenter publiquement. Boccace a déclaré qu'il a voulu parler du fait « avec un vaillant homme appelé Ser Piero di Mes. Gardino da Ravenna, qui avait été un des amis et serviteurs les plus intimes du Dante dans cette ville ».

Si donc ce ne sont pas là les faits exacts, nous devons être bien près de la vérité; en tout cas, le conteur florentin, commentant publiquement l'épisode du cinquième chant, devait être l'écho fidèle de la tradition locale. Constatons cependant que la première ligne contient déjà une erreur : Francesca n'est pas la fille de Guido *Vecchio,* elle doit le jour à Guido *il Minore;* mais il faut les patientes recherches des généalogistes modernes pour établir ces filiations et parentés d'une manière indiscutable. Boccace n'affirme rien, mais il est assez péremptoire, en ce qui touche le fait de la connivence amoureuse entre Paolo et Fran-

cesca. Lui, conteur et poète, accuse presque Dante d'avoir, — non pas dramatisé le récit, le fait n'est pas contesté,— mais, par pure fiction, exagéré au moins le degré de culpabilité de l'épouse. Sur les circonstances du mariage, il est formel : c'est par artifice qu'on a substitué Gianciotto le difforme au beau Paolo son frère. Il peint d'un mot le caractère altier de la jeune fille, la laideur du fiancé, sa taille difforme, et, en opposant à cette rudesse le contraste de la beauté et de l'amabilité de Paolo, on devine le dénouement d'une union mal assortie. Il y a d'ailleurs là une circonstance aggravante, la supercherie, qui est tout à fait dans la couleur du temps, et qui reste conforme à ce que nous avons déjà dit du parti pris de ces seigneurs de nouer des alliances politiques sans se soucier de l'effusion des cœurs de leurs enfants.

Pour un conteur qui n'a jamais reculé devant un dénouement scabreux, Boccace est

singulièrement prude dans ce récit. Non seulement il n'accuse pas l'amante, mais il soupçonne Dante de l'avoir fait faillir plus que dame Nature l'aurait voulu. Il prend tout de suite parti pour elle dès que la dame d'honneur, du haut de la fenêtre, lui a montré son fiancé (*E cosi si credea la buona femmina. Di che Madonna Francesca incontanente in lui puose l'animo et l'amor suo*). On lui montre son fiancé : son cœur s'ouvre à l'amour, il est jeune, il est beau ; son rêve amoureux prend une forme ; et la *buona femmina* voue sa pensée et son amour à celui qu'on lui a montré. Le fait du stratagème (qui pourra être contesté, mais auquel personne n'a opposé un document, certain ou incertain) est aussi nettement attesté dans Boccace. L'auteur des *Chiose sopra Dante* (un instant attribué à Boccace), et les historiens Rossi et Clementini, prétendent que d'abord Paolo et Francesca avaient été fian-

cés (1); mais nous ne pouvons souscrire à cette opinion, car Paolo s'est marié six ans avant son frère aîné. Quoi qu'il en soit, il faut conclure, d'après le récit de Boccace, qu'il y a eu substitution et que, pour prendre ce récit au pied de la lettre, Francesca s'étant rendue à Rimini, Gianciotto a dû s'introduire près d'elle à la faveur de la nuit. Le lendemain matin des noces, il aura surgi à la lumière aux côtés de sa femme. Il n'y a pas deux façons d'interpréter le texte que nous avons étroitement suivi dans la traduction (*Non s'avvide primo dello inganno, che essa vide la matina seguente al di delle nozze, levar da lato à se Gianciotto*).

Boccace est conséquent avec lui-même, il admet la supercherie, et il en déduit les consé-

(1) Quoique les auteurs du Libretto de Françoise de Rimini n'aient pas voulu suivre l'histoire dans leur fiction, ils ont cependant adopté cette hypothèse. Quel drame lyrique on eût pu faire en suivant simplement le récit de Boccace!

quences : « Il faut bien croire que, se voyant ainsi trompée, elle entra en courroux et ne songea point à bannir de son cœur l'amour qu'elle avait déjà voué à Paolo. » Ils reconnaît qu'ils vivaient dans une certaine familiarité (*dimestichezza*), mais nous avons vu que, lorsqu'il s'agit de dire jusqu'où allait cette intimité, le conteur se récuse, et dit qu'il incline à croire qu'il y a plutôt là une fiction de l'auteur basée sur l'issue probable que sur un fait avéré (*Piuttosto fizion formata sopra quello, che era possibile ad essere avenuto, che io non credo, que l'autore sapesse che cosi fosse*).

On me permettra de glisser rapidement sur un mot du récit relatif au serviteur qui dénonce (*ciò che delle bisogne sapeva*). Je ne dis pas que ce ne soit pas là une formule courante (*le bisogne*, — *les affaires*), mais les Italiens versés dans la connaissance du langage du XIVe siècle pourraient seuls nous dire quelle analogie on peut établir entre la si-

gnification de ce mot et la *besongne* telle que la comprenait notre Montaigne.

Le récit continue; retenons un point grave, parce qu'il a servi de base à une polémique très vive entre deux historiens recommandables. « Gianciotto était allé en quelque terre voisine remplir l'office de podestat. Les deux amants se voient sans contrainte; le serviteur les dénonce et le mari revient secrètement à Rimini (*occultamente torno à Rimini*). »

Si on accepte le témoignage de Boccace comme valable, on ne comprend pas que Monsignor Marino Marini, préfet des Archives du Vatican, dans ses « *Observations critiques sur les Mémoires historiques relatifs à Francesca de Rimini* », que venait de publier le commandeur Luigi Tonini, ait cherché à établir que le fait du meurtre ne s'est pas passé à Rimini même, mais bien à San Arcangelo, petite cité située à dix kilomètres de Rimini, où nous a attiré, nous aussi, le désir de con-

stater s'il s'y trouvait encore quelques ruines d'un château fort ou d'un palais du XIIIe siècle, qu'on pût attribuer à un Malatesta, et où aurait pu s'accomplir la sinistre aventure.

Nous aurons à revenir sur ce point. Continuons notre examen du *Commentaire* de Boccace. Le flagrant délit est constaté, et le meurtre s'accomplit; mais le conteur est formel sur cette circonstance, que la mort de Francesca n'est que le résultat d'un accident; Gianciotto allait frapper son frère, sa femme a voulu détourner le coup lancé avec force, et déjà inévitable (*aveva gia alzato il braccio con lo stocco in mano, e tutto si gravava sopra il colpo*). Avant d'atteindre Paolo, le fer a traversé la poitrine de Francesca (*prima passò lo stocco il petto della donna, che egli aggiugnesse à Paolo*). Gianciotto est désolé (*il aimait sa femme plus que lui-même*); hors de lui, il retire le fer, et frappe son frère!

C'est une façon de présenter le meurtre qui

en diminue singulièrement l'odieux caractère; d'abord la première victime succombe à un accident, le mot y est, et la seconde n'est frappée que parce que la première, qui était aimée passionnément, a succombé.

Le Sciancato laisse les deux corps, *il retourne à son office;* c'est là encore un point important, c'est-à-dire qu'il était podestat; or, comme podestat, les lois et l'usage lui interdisaient de conduire sa femme aux lieux où il exerçait; il avait donc dû quitter son poste pour se venger, ou pour constater le crime, si crime il y avait. Le fait accompli, il revenait remplir ses fonctions officielles. On ramasse les deux corps, on leur rend les derniers devoirs avec beaucoup de larmes (*con molte lacrime*) et on les enferme dans le même cercueil. Cette dernière circonstance ne peut pas nous échapper; si accessoire qu'elle soit, on en peut tirer une déduction. Tout le monde est d'accord sur le fait de la réunion des deux



« Ce fut un seul passage qui nous perdit. »

Dessin inédit de M. Ingres. — *Troisième Variante.*

(Tiré de la Collection de M. Lecomte.)

corps dans une même tombe, et, si on voulait être complaisant, on citerait à l'appui du fait un curieux document, que nous repoussons, quant à nous, quoiqu'il soit regardé comme probant. Nous ne l'enregistrerons que pour mémoire.

Mais enfin, il faut bien le dire, pour qu'on en usât ainsi à l'égard des victimes (mariées chacune de son côté), il fallait qu'une grande pitié se fût manifestée dans la ville au bruit de ce meurtre; et, encore que l'amour, même coupable, alors qu'il est expié par un trépas aussi lamentable, justifie une émotion profonde et une immense commisération, au cœur d'un peuple sensible, ardent et passionné comme le peuple italien, comment, dans la ville même où ils régnaient en maîtres, où ils étaient mortellement offensés et trahis, les Malatesta auraient-ils supporté la glorification d'un crime aggravé par tant de circonstances? Ajoutons que c'est faire bon

marché aussi de la dignité d'Orabile Beatrice, la femme de Paolo; car, je le répète, Paolo était marié.

Il est un autre témoignage, qui porte sur la mise en scène du drame, qu'il nous faut invoquer aussi et discuter; témoignage posthume, déposition d'outre-tombe, que le Poète de la *Divine Comédie* met dans la bouche de la victime. Dante a voulu savoir « à quoi et comment, au temps des doux soupirs, l'amour leur a permis de connaître leurs douteux désirs ».

Je ne m'arrête point sur le charme incomparable du langage que le chantre met dans la bouche de Francesca; je parle au nom de la raison pure et de la vérité historique, et j'essaie de saisir corps à corps les faits pratiques d'un drame nébuleux et controversé.

L'Ange de gloire s'interrompt pour conter son histoire d'un éternel baiser, il exprime cette douloureuse pensée qu'Alfred de Musset

tient pour un blasphème, et qu'il s'étonne d'entendre tomber de la bouche de Francesca :

Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur?
Quel chagrin t'a dicté cette parole amère,
Cette offense au malheur?

« La terre où je suis né s'étend sur la plage où le Pô descend pour être en paix avec les fleuves qui le suivent. »

Tous ceux qui ont vu les bouches du Pô, ce cortège de fleuves et de rivières : le Tessin, l'Adda, l'Etro, le Mincio, la Trebbia, la Bormida, le Taro, se perdant dans le sable au moment d'aller à la mer, ont déjà reconnu Ravenne.

La fille de Polenta confesse son amour, et le plus chaste pinceau n'a pas un trait à reprendre à son court récit; c'est un tableau tout fait, celui qu'ont peint les artistes de tous les siècles qui se sont succédé depuis, sans jamais égaler l'œuvre du poète.

« Nous lisions un jour, par plaisir, comment l'amour s'empara de Lancelot; nous étions sans méfiance; plusieurs fois cette lecture fit rencontrer nos yeux et nous fit changer de couleur, mais ce fut un seul passage qui nous perdit. Quand nous lûmes comment cet amant si tendre avait baisé le sourire adoré, celui-ci, qui ne sera jamais séparé de moi, baisa ma bouche, tout tremblant... Le livre et celui qui l'avait écrit furent pour nous un autre Galléhaut..... Ce jour-là, nous ne lûmes pas plus avant. » C'est la préface du tableau de Ingres et de celui que peindra plus tard Ary Scheffer.

Quel est donc ce livre dont un seul passage les a perdus? Ceci nous touche de près, car c'est un de nos classiques français : le *Roman de Lancelot du Lac, chevalier de la Table ronde*. On a beaucoup erré autrefois sur le vers :

Galeotto fu il libro e chi lo scrisse.

Pour nous Français, si peu aptes à dissiper toutes les obscurités du Dante, c'était un des seuls passages sur lesquels nous ne pouvions pas nous tromper. Le Lancilotto et le Galeotto du récit étaient pour nous deux personnages trop familiers. Voici le paragraphe qui a perdu les deux amants :

« De quoi me ferai-je prier? fait-elle; plus le veuil-je que vous. Lors tous trois se retirent plus à part, et font semblant de conseiller. La Reine voit que le chevalier n'en ose plus faire, si le prend par le menton et le baise devant Galléhaut assez longuement. » Et le passage : *Galeotto fu il libro e chi lo scrisse,* s'explique tout entier maintenant qu'on connaît la scène. C'est bien Galléhaut qui pousse la reine dans les bras de Lancelot; c'est lui qui, ajoutant que toutes les prouesses par le chevalier faites n'avaient d'autre but que celui de plaire à la reine, dont il était passionnément amoureux, se fait le complaisant, tran-

chons le mot, l'entremetteur de cet amour, en exigeant qu'en récompense d'aussi brillants services la reine donne un baiser à son chevalier. Le serviteur complaisant qui pousse Francesca dans les bras de Paolo, c'est le roman de *Lancelot du Lac,* dont ils lisent le plus dangereux passage penchés l'un sur l'autre. — Donc le livre et celui qui l'écrivit furent pour eux un autre Galléhaut.

Il est intéressant pour nous de constater que, vers 1300, nos vieux Romans de chevalerie étaient déjà célèbres en Italie, où on les lisait en provençal, en français et en latin. Que les deux amants fussent vraiment occupés à lire au moment où Gianciotto les a surpris, personne n'en peut répondre; mais le fait seul que Dante ait placé le livre dans leurs mains, suffit à attester l'immense retentissement qu'avait eu, au-delà des Alpes, les premières œuvres de notre littérature nationale. Tout cependant ne peut pas être inventé dans

ce prélude, et là encore on est fondé à dire que quelque récit recueilli, quelque tradition solidement établie, ont dû servir de base au poète.

Les lèvres s'unissent donc; et le rideau tombe sur le vers : « Ce jour-là nous ne lûmes pas plus avant. » Vers si simple, si retenu et si chaste, au moment même où la situation va probablement cesser de l'être! — On n'unit pas plus de grâce à plus de fragilité; mais cette réserve ne fait pas le compte de ceux qui aiment à aller au fond des choses, et nombre de chroniqueurs et de commentateurs nous invitent effectivement à croire que ce n'est pas à ce moment précis, mais un peu plus tard, que Gianciotto a heurté vigoureusement à l'huis du *Gattolo,* où vient de se passer la scène reproduite par le pinceau de Ingres.

LES RELATIONS DE PAOLO ET DE FRANCESCA



OUT en examinant un à un chacun des textes qui peuvent nous éclairer sur cette question des nuances, nous persistons personnellement, pour bien des raisons que nous avons exposées, à regarder le *Commentaire* de Boccace comme le grand document sur le sujet. Mais nous avons dit déjà que ce témoignage est contesté, non seulement par quelques commentateurs italiens, mais aussi par des commentateurs français et des historiens contemporains. Pour prendre le fait à l'origine, on nie d'abord qu'il y ait eu inimitié et lutte à cette époque entre les Malatesta et les Polenta, mais ceci n'est pas une circonstance importante; le fait de l'union des deux familles peut avoir eu pour cause l'alliance offensive et dé-

fensive ; l'alliance en découlerait tout aussi bien par la reconnaissance que Guido Polenta aurait vouée à Malatesta da Verucchio pour l'avoir aidé à chasser les Traversari de Ravenne. Monsignor Marino Marini prétend que le fait du meurtre ne s'est même pas passé à Rimini ; il est donc bien obligé de récuser le conteur florentin, puisque celui-ci dit formellement que Gianciotto était alors podestat dans une ville voisine et que, pour se convaincre et constater le flagrant délit, il dut revenir à Rimini (*tornò à Rimino*). Fauriel, qui inaugura la Chaire de littérature étrangère à la Faculté de Paris, fondée en 1831, prenant pour sujet de son cours la *Divine Comédie*, ne craignit pas de présenter le récit de Boccace comme l'œuvre d'un romancier habile à combiner et nuancer les diverses circonstances d'un fait, de la manière à la fois la plus vraisemblable et la plus favorable à l'effet. C'est une opinion à l'appui de laquelle l'auteur de *Dante et les*

origines de la langue et de la littérature italiennes n'apporte pas de documents décisifs; il faut donc chercher s'il existe, avant ou après Dante ou Boccace, quelques preuves plus convaincantes que celles qu'ils ont données tous deux. On en arrive alors aux chroniqueurs, sinon du temps, au moins de celui qui suit immédiatement.

La chronique latine de Marco Battaglia, publiée par Muratori sous le titre : *Anonymi Itali Historia*, est de 1354 et va jusqu'à 1385; elle rapporte le fait du meurtre, mais d'une façon incidente et dans les termes suivants : « Paulus autem fuit mortuus per fratrem suum Joannem Zoctum ex causa luxuriæ commissæ cum Francisca Guidonis filia di Polenta, uxore fratris germani Pauli, cum qua Paulus passus est mortem. » C'est assez concluant pour accepter le fait comme acquis à l'histoire; ce n'est pas assez pour nous éclairer sur les circonstances du drame.

Le commentaire manuscrit de Jacobus Gradenigo de Venetiis, qui appartenait au cardinal Garampi, et qui existe en original enluminé de miniatures, à la bibliothèque Gambalunga de Rimini, reproduit à peu près identiquement un autre commentaire antérieur, celui de Jacopo della Lena, publié plus tard par Vandelin. Le caractère de la lettre du manuscrit indique la date de l'origine, qu'il faut porter à la fin du XIV[e] siècle, entre 1389 et 1399. C'est plus tard que Boccace, mais Jacopo della Lena est antérieur. Gradenigo, et par conséquent della Lena, sont beaucoup plus complets que Boccace au point de vue des affirmations. Voici les termes précis, mais il faut dire qu'avant de commenter le passage du Dante, ils traitent le fait historique comme une *Istorietta* ou *Novella*.

J'aurai beaucoup de peine à traduire en français le texte italien trop naïf du vieux chroniqueur. « Giovanni, fils de messer Ma-

latesta Vecchio de Rimini, avait pour femme Francesca, fille de Messer Guido da Polenta, seigneur de Ravenne. Cette Françoise « *giaceva* » avec Paul, frère de son mari, qui était donc son beau-frère; corrigée plusieurs fois par son mari, ni elle ni l'autre ne cessèrent, si bien qu'enfin ledit Giovanni les trouva en flagrant délit (*suso el peccato*) et, avec une épée, il les cloua ensemble de cette façon qu'ils moururent dans les bras l'un de l'autre. »

C'est bien certainement ce que nous avons de plus complet, et ceux qui veulent se rendre un compte exact de ce qui se passa après que le Roman de *Lancelot du Lac* fut tombé par terre, doivent se déclarer satisfaits. Cependant nous allons au-devant de l'objection, le document manuscrit du Gradenigo est postérieur de près d'un siècle au fait de la faute et du meurtre. Il faut en prendre son parti; nous pourrons apporter encore des documents, mais pas un ne sera antérieur à celui-ci.

Voici venir Fra Giovanni da Serravalle, qui rédige en 1416 un commentaire en langue latine par ordre des Pères du Concile de Constance. Il était difficile d'être plus formel que le Gradenigo; cependant Serravalle, écrivant en latin, peut mieux nous convaincre. Il raconte la scène trop de fois répétée dans notre récit, cite aussi le livre de *Lancelot,* et, après avoir fait allusion au passage émouvant, il s'exprime ainsi : *Hoc lecto Paulus Franciscam intuitus fuit et in tali intuitu palluerunt ambo et rubuerunt : tandem habuerunt rem simul. Unus ex familia Ganschiatti* (Gianciotto) *hoc vidit, et revelavit domino suo, qui posuit se in insidiis, et breviter ambos unum super alium amplexatos interfecit.* »

Il y a là une nuance qu'il faut remarquer : dans Boccace et dans tous les commentateurs, le livre tombe, Giovanni entre et se venge; là au contraire un temps s'écoule entre la faute et le meurtre. Un paragraphe de la *Cronica Pe-*

sarese de Tommaso Diplovatazio (xv[e] siècle), place le fait à Pesaro d'abord, puis à Rimini, et le rapporte en ces termes : « Hoc anno (1296) ferunt Joannem Sancatum potestatem et capitaneum Pisauri dominam Franciscam filiam domini Guidonis de Polenta Ravennæ Domini, ejus uxorem, gladio confodisse inventam in adulterio cum Paulo Bello fratre dicti Joannis. » Ce Diplovatazio sera à discuter lorsque nous rechercherons le lieu où se passa le meurtre et le temps précis où il s'accomplit; car il cite là une date que nous n'acceptons pas pour vraie.

Arrivons à Baldo di Branchi, en sa chronique en langue italienne datée 1454. Je traduis : « Dans ce mois (septembre 1289), il arriva dans la maison de Malatesta un cas étrange : ledit Malatesta ayant donné déjà depuis longtemps pour femme à son fils Giovanni une fille noble de Ravenne nommée Francesca, qui était très belle, on dit que depuis plusieurs années « lei e Paolo usanno in-

sieme », et Gianciotto, les ayant trouvés sur le fait (suso il fatto), les tua tous les deux.

Teofilo Betti (*Delle cose Pesarese*, mémoire inédit) est postérieur, et il a une façon charmante de raconter la scène; il n'offense pas les oreilles les plus chastes, mais la morale n'est pas saine et sauve. « Ognuno sa che furono ambedue trafitti da Giovanni il quale li sorprese nella più interressante e deliziosa operazione che la natura inspira ai mortali. » Ce Teofilo Betti, qui a une façon si poétique de traiter l'adultère, place le fait tour à tour à Rimini et à Pesaro. Il indique le Gattolo des Malatesta ou le palais des Tingoli sur la place du Marché; à Pesaro il cite l'édifice où est aujourd'hui la *Salara;* mais dans les deux cas il se fait l'écho des *On-dit* de son temps.

Je crois que j'ai cité les plus importants parmi les chroniqueurs du XIIIe au XVe siècle; il faudrait arriver désormais au XVIe siècle et à

ceux qui suivent, puis aux historiens nationaux : mais ils ne font naturellement que mettre en œuvre les Chroniques, et ils se reproduisent tous, puisque tous ils ont puisé aux sources que nous avons citées. Il était donné aux modernes, aux contemporains et à ceux qui écrivaient hier encore, d'apporter quelques lumières nouvelles sur le lieu du fait et sur les dates, en compulsant des documents de l'*Archivio Notarile*, des brefs pontificaux, des actes d'émancipation de mineurs, des testaments, des *Provisions* ou décisions des recteurs, des consuls et des podestats de Rimini, de Pesaro et de San Arcangelo. Mais, s'ils ont pu préciser davantage le lieu et le temps, ils n'ont rien changé au récit des chroniqueurs. Boccace avait dit que Giovanni était podestat ; ils ont voulu savoir où il commandait, et ils l'ont su ; ils ont contrôlé la date de son absence pour savoir celle de son retour, et, le fait avéré, ils ont discuté le lieu où il s'était

passé. Enfin ils ont eu la curiosité de savoir l'âge du mari, celui de la femme et celui de l'amant : si Paolo était marié ? s'il avait des enfants ? si Francesca, de son côté, avait laissé des héritiers à celui qui l'avait mise à mort ? Paolo étant frère de Giovanni, ils se sont demandé s'il était l'aîné ou le plus jeune ; comment, dans ce cas, il se faisait qu'il eût été marié avant son frère aîné ; toutes choses qui paraissent accessoires, et qui le sont en effet pour un poète, mais qui sont dignes de l'attention d'un historien, et qui donnent d'ailleurs au fait son véritable caractère. C'est de là qu'est née la vive polémique engagée entre le savant bibliothécaire et historien de Rimini, Luigi Tonini, et le préfet des archives du Vatican, Monseigneur Marino Marini. Ni l'un ni l'autre ne nient les faits, mais ils diffèrent d'opinion sur l'heure et le lieu. Nos conclusions personnelles jetteront peut-être quelque lumière sur tous ces points.



OU LE MEURTRE

A-T-IL EU LIEU ?



CHAPITRE IV

OU LE MEURTRE A-T-IL EU LIEU?



PRÈS avoir interrogé les chroniqueurs et cité les commentateurs de Dante, cherchons à Ravenne même et à Rimini quelques-uns de ces témoins muets qui viennent si bien à l'appui de l'histoire : les monuments ou inscriptions contemporains des Polenta et des Malatesta.

Francesca nous l'a dit, elle est née *su la*

Marina, et ses ancêtres devaient habiter, dans la cité de Théodoric, le palais ou le château seigneurial. C'est l'année même de son mariage, en 1275, que son père est investi par le Souverain Pontife, et les Polenta vont régner en maîtres jusqu'en 1441, soit plus d'un siècle et demi de pouvoir.

A Ravenne et à Rimini, prodigieux Musée où l'on suit pas à pas les traces des invasions successives et où l'histoire des premiers siècles de notre ère se lit en caractères ineffaçables, nous trouverons les signes évidents du passage de tous les souverains, depuis Auguste jusqu'au dernier des Légats Pontificaux, soit par des monuments, soit par des inscriptions. Les beaux bas-reliefs de l'Apothéose d'Auguste, avec César et Livie, de San Vitale; le Port de Classe, les restes de Césarée, nous parlent de la période romaine et de ses quatre siècles de prospérité. L'arc d'Auguste de Rimini et le piédestal de Jules César nous parlent des empereurs.



L'Arc d'Auguste à Rimini (État actuel).



Du port militaire de Classis, où Strabon nous montre deux cent cinquante vaisseaux de guerre à l'ancre, les flottes romaines, sur un signe du maître, pouvaient faire voile pour l'Épire, la Macédoine, l'Achaïe, la Propontide, la Crète et les colonies de l'Orient.

Quand les Romains se partagent le monde, l'Occident échoit à Honorius, et Ravenne est choisie comme un refuge contre les Barbares, à cause de sa position au bord des marais qui en défendent l'approche. Résidence impériale avant de devenir la capitale de l'Italie quand la Péninsule tombe aux mains des barbares, nous trouvons la trace de ces deux périodes dans le tombeau de Galla Placida, sœur d'Honorius, fille de l'Empereur Théodose, devenue la femme d'un roi barbare; dans celui d'Honorius, dans celui de Constance, et celui de Valentinien III encore debout et intacts. — Les Barbares sont devenus les maîtres; Théodoric, roi des Ostrogoths, règne à Ravenne

en souverain ; voici son tombeau, couvert de ce prodigieux monolithe qui fait penser à l'Égypte et aux travaux des Pharaons ; sur la place Majeure s'élève le Portique du roi Goth, où se lit encore son anagramme précieusement sculptée ; et voici même les avancées de son Palais, à deux pas de la Basilique de San Apollinare nuovo. Bélisaire entre à Ravenne ; il chasse les Barbares et inaugure la période byzantine après la période gothique ; nous allons entrer dans les superbes Basiliques, témoins de ces deux siècles de domination ; nous pouvons lire les épitaphes des Exarques sur leurs tombeaux et sur les murs de San Vitale tout brillants de mosaïques éclatantes, où nous suivrons le défilé des personnages de la cour de Byzance. C'est Justinien, l'Empereur, suivi de l'Archevêque Maximilien ; en face de lui, entourée de ses dames d'honneurs aux costumes brillants, voici Théodora, la comédienne, Impératrice d'Orient, échappée des

coulisses d'un cirque, digne Souveraine du Bas-Empire, évoquée par les Mosaïstes du VIe siècle; elle semble sortir de la tombe, brillante et fardée, pompeuse et lascive.

Viennent les Lombards et Charlemagne; s'ils ne laissent pas leurs empreintes par des monuments, nous toucherons du moins du doigt la trace de leur passage, car ils détruisent et ils ruinent ; et si, par l'imagination, nous replaçons à Ravenne les dépouilles dont Charlemagne enrichit Aix-la-Chapelle, cette période ne nous échappera point encore.

Entre les Lombards et les Polenta, c'est le désordre et la nuit; Othon, le grand Empereur d'Allemagne, va ceindre à Pavie cette fameuse couronne de fer qu'on ne touche pas sans émotion dans le trésor de Monza, et la lutte pendant laquelle s'effectuera le passage du pouvoir impérial au pouvoir féodal durera plus de deux siècles et demi; c'est une époque troublée, perdue pour les Arts de la paix, mais

cependant nous en suivons aussi la trace à San Apollinare in Classe, dans un monument commémoratif. Par un singulier hasard, alors que nous en prenions l'empreinte, nous avons vu s'arrêter tout pensif devant cette inscription l'héritier de cet Empire d'Allemagne, dont le Chancelier a dit un jour : « Nous n'irons point à Canossa. » Ce monument reste le Confiteor expiatoire d'Othon III, cet empereur de vingt ans souillé de crimes, venu ici, pieds nus, plein d'humilité et de repentir, après avoir torturé Jean XVI et fait trancher, contre la foi des traités, la tête de Crescentius assiégé dans le Môle d'Adrien.

Sur les ruines de l'Empire d'Occident, le pouvoir féodal s'est élevé et les *Vicaires de l'Empire* sont devenus les vrais Seigneurs de Ravenne; cependant pas une pierre contemporaine de leurs premiers temps n'y rappellera leur souvenir. Ainsi donc, nous tiendrons dans nos mains cette boîte fruste, aujourd'hui dé-

posée au Musée de Ravenne, qui a renfermé pendant plusieurs siècles les ossements du Dante; nous pourrons nous agenouiller au Braccio Forte devant sa tombe, admirer les élégantes façades des palais construits par les Provéditeurs de Venise, et leurs cloîtres superbes. Près de San Vitale, nous lirons l'inscription qui rappelle le meurtre du cardinal Alidosio par le duc d'Urbin, sous les yeux mêmes du Pontife son oncle ; et nous irons sans hésiter au lieu consacré par une colonne votive, la « *Colonna dei Francesi* », où tomba, enseveli dans son triomphe et le front ceint d'un laurier, ce héros de vingt ans qui s'appelait Gaston de Foix. Tous les Légats Pontificaux, lord Byron, les Gamba, la Guiccioli même, c'est-à-dire les faits anecdotiques de l'histoire d'hier, laisseront enfin des traces irrécusables : mais, de cette enquête faite sur les monuments du temps des Polenta, il ne jaillira pas une lueur.

Pourquoi donc cette lacune, et comment ces Polenta, si vivants dans l'histoire, sont-ils les seuls dont nous ne trouvons pas l'empreinte dans une cité où ils ont régné plus de cent cinquante ans ?

Nous avons plus de bonheur lorsqu'il s'agit d'établir l'année où s'est passé le fait. Il ne reste qu'une pierre, une seule, mais on verra quelle importance prennent tout d'un coup dans l'histoire ces vestiges que les ignorants foulent aux pieds. En 1856, on a trouvé dans la forteresse de Pesaro un fragment de l'ancienne construction avec l'inscription suivante : « *Anno Domini : Millesimo CC° : LXXXV: Indictione XIII : Temporibus : Domini Honorii Papæ IIII : Esistente : Potestate Iohanne : Nato : Magnifici : viri : Domini Malatestæ.* »

En 1285, régnait le pape Honorius VI; effectivement les dates concordent et le document est probant ; en 1285, Giovanni il

Inscription commémorative de la *Podesteria* de Giovanni Malatesta.

Trouvée en 1856 dans la Forteresse de Pesaro.

Sciancato était donc Podestat de Pesaro, et personne ne doute qu'il ne soit parti de là pour surprendre Francesca et Paolo. Il pouvait sans doute être nommé depuis quelques temps déjà, il a pu même occuper plusieurs fois le poste, mais enfin là nous tenons un document précis, et ce document est contre l'opinion de Mgr Marino Marini, car, s'il était Podestat à Pesaro au moment du meurtre, la femme du Sciancato n'était pas avec lui; pas plus qu'un amiral ou un capitaine de vaisseau ne prend sa femme à bord pendant une expédition. La loi est formelle, et, à défaut de la loi, l'usage est constant.

Brunetto Latini, le maître de Dante, définit dans son *Trésor* les conditions à remplir pour exercer la charge de Podestat. Ce magistrat devait être étranger à la ville; on le choisissait généralement d'illustre race et parmi les chefs de guerre les plus habiles et les plus heureux. Il fallait qu'il eût trente ans au

moins et qu'il appartînt à l'opinion dominante du pays. Il ne pouvait conduire avec lui sa femme, et il était tenu de se faire suivre de toute une cour. Il avait ses notaires, ses jurisconsultes, ses greffiers et ses gendarmes (*Berovieri*); tout un cortège militaire de chevaliers, d'écuyers et de pages. A moins que la ville n'eût à sa solde quelque illustre Condottiere, il prenait le commandement des armées et il était le vrai chef politique et militaire. Le nom est resté dans la plupart des villes de l'Italie du nord et dans toutes les colonies vénitiennes de l'Adriatique, mais aujourd'hui il répond à celui de *Syndic* ou *Maire* (*Podesta-Syndaco*). Les palais qui furent au XIIIe siècle les résidences de ces chefs, dont quelques-uns furent nommés à vie, restent comme des monuments politiques de cette époque : hérissés, bardés de fer, massifs et rudes, la plupart du temps ils n'offrent nulle prise à l'attaque ; ils pouvaient soutenir les plus longs sièges, et

la plupart y ont résisté. Le *Bargello* de Florence est un curieux exemple de cette architecture qui reflète bien les mœurs du temps, et la plupart des villes du littoral de l'Adriatique en offrent de curieux vestiges souvent défigurés par des restaurations regrettables.

Donc, en 1285, Giovanni était Podestat à Pesaro, il vint en hâte à Rimini surprendre Francesca et Paolo, et nous tiendrons ainsi pour valable l'assertion de Boccace.

Ce n'est pourtant pas l'avis de Mgr Marino Marini. Sa thèse, en deux mots, est celle-ci : Au XIIIe siècle des dissentiments entre les Évêques de San Arcangelo et la commune de Rimini amenèrent la guerre entre ces deux villes. Les Malatesta attaquèrent *Poggio di S. Arcangelo,* et Giovanni et Paolo Malatesta, en 1288 et 1289, occupèrent la forteresse. S'ils l'ont occupée aussi longtemps, Giovanni y aura conduit sa femme ; donc, c'est à San Arcangelo qu'eurent lieu la surprise et le meurtre.

Le travail du préfet des Archives du Vatican est de ceux qu'il faut prendre en grande considération; mais, quoiqu'il ait pour lui l'assertion de Clementini, il nous est impossible de nous rallier à son opinion.

D'abord la date du meurtre est reculée à 1288 ou 1289, et Giovanni n'est plus Podestat à Pesaro; de plus il est constant que, pendant ces années-là, il guerroyait autour de San-Arcangelo. C'est ne pas assez tenir compte du seul fait vraiment positif en tout ceci : Giovanni, Podestat à Pesaro en 1285, quitte la ville pour venir surprendre les coupables et accomplir le meurtre.

Je ne serai pas disposé, non plus, à me rallier à l'opinion qui voudrait que le meurtre ait eu lieu à Pesaro; c'est faire trop bon marché de l'usage établi, ou de la loi qui interdit aux Podestats nommés dans les villes, d'y habiter avec leur famille. C'est enfin ne pas tenir compte du *tornò à Rimino* de Boccace;

et cette assertion, appuyée sur maints documents déjà cités, doit, il me semble, prévaloir.

Il y a un autre argument qui n'est tiré d'aucun document, mais qui, selon nous, est un indice supérieur. Pourquoi, puisque Francesca est née à Ravenne, la postérité l'a-t-elle désignée unanimement sous le nom de *Francesca di Rimini?* Elle a vécu à Rimini, là elle a expié sa faiblesse ou son crime par la mort ; là on a creusé sa tombe.

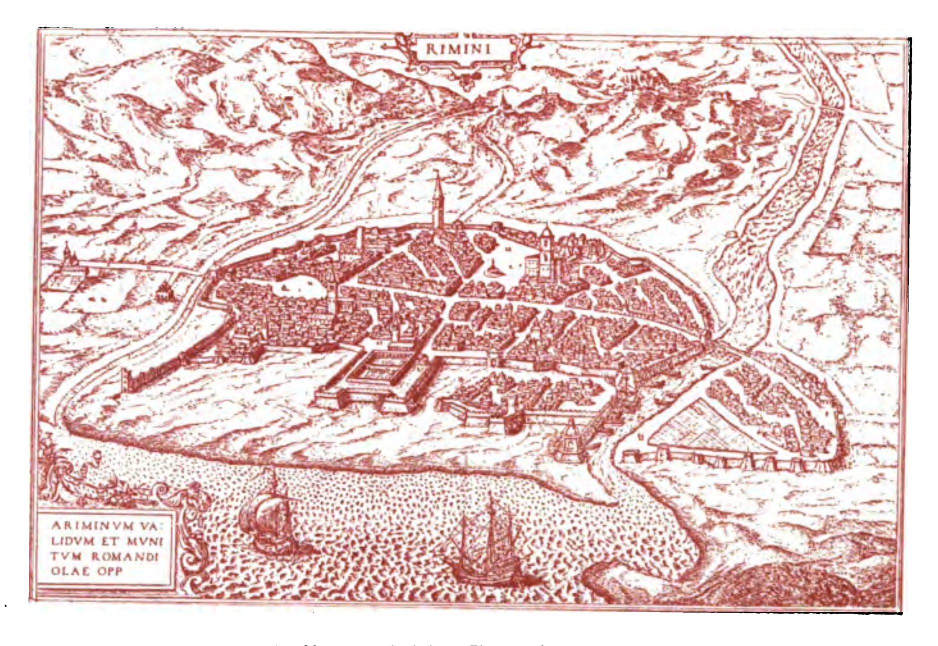
D'ailleurs, si on résume les opinions des chroniqueurs et des historiens, la plupart sous-entendent que le fait s'est passé à Rimini, et ils en doutent si peu qu'il ne leur vient pas à l'idée de soutenir la thèse contraire. Ce sont là les preuves négatives, celles qu'on peut tirer des récits de Marco Battaglia, de Benvenuto da Imola, de Fra Giovanni da Serravalle, et de Baldo di Branchi. Jacopo della Lena, Gradenigo et Boccace, eux, nomment le lieu et affirment. Plus tard, quand Silvio

Pellico voudra écrire sa *Francesca di Rimini,* il n'hésitera pas à placer la scène de la tragédie dans la ville de Malatesta, pas plus que le comte Odoardo Fabri, pas plus que Lord Byron n'auraient hésité à le faire, d'après ce que nous lisons dans ses lettres à son éditeur Murray, s'il avait réalisé le plan qu'il a à peine ébauché. Francesca n'est plus pour la postérité « Francesca da Ravenna », elle est et restera « Francesca di Rimini » ; et elle appartient à l'histoire ou, si l'on veut, à la légende de cette ville. C'est en vain qu'on exhumera des documents d'archives; on ne pourra plus enlever cette touchante illustration à la cité des Malatesta.

Je ne veux pas négliger une hypothèse qui a de la valeur parce qu'elle a sa source dans la « *Chronique de Pesaro* » : « *Aliqui dicunt fuisse Arimini in domo magna quo est in capite Plateæ magnæ.* » Cette grande maison à l'entrée de la place Majeure, j'y ai vaine-

ment cherché le caractère du temps : on l'appelle la *Maison de J. César*, à cause du piédestal dont j'ai parlé; elle appartint à la famille Tingoli, puis aux Ruffo, enfin au comte Carlo Graziani Cisterni, et elle a dû s'élever sur l'emplacement de celle désignée par le chroniqueur. Il est assez singulier que l'opinion courante des habitants de la classe moyenne, peu au fait des textes et des recherches, soit en faveur de cette dernière hypothèse. Je l'ai constaté plusieurs fois en interrogeant des passants. Enfin, une autre tradition veut que les Malatesta, fils de Verucchio, aient habité du vivant de leur père une demeure près de la vieille Porte de S.-Andrea, maison beaucoup trop moderne, qui était au siècle dernier à la famille Graziani, et est aujourd'hui la propriété des Ugolini Michele.

On voit combien il est difficile de se fixer après une telle enquête; cependant la conclusion de l'historien Tonini sera aussi la nôtre :



La Ville de Rimini au Temps des Malatesta.



la scène cruelle s'est passée à Rimini, et très probablement dans le Gattolo di San Colomba, sur l'emplacement actuel de la forteresse connue aujourd'hui sous le nom de « Avanzi della Rocca ». Dans l'état actuel de ce château Malatestien, il faut renoncer à retrouver les restes des constructions primitives à cause des modifications que nous avons indiquées.

Pour la curiosité du fait, avant de conclure, enregistrons un document singulier tiré d'un volume imprimé à Rimini en 1581, par Simbeni, sous le titre : « *Il Vermicello della Seta* », volume dû à Giovanni Andrea Consucci da Sascorbaro et cité par Luigi Tonini :

« Il y a peu de jours, dans l'église de Saint-Augustin de Rimini, on a trouvé, dans un sépulcre de marbre, Paolo Malatesta et Francesca, fille de Guido da Polenta, seigneur de Ravenne, qui furent mis à mort par Lancilotto, fils de Malatesta, seigneur de Rimini, frère dudit Paolo, trouvés sur le fait d'un

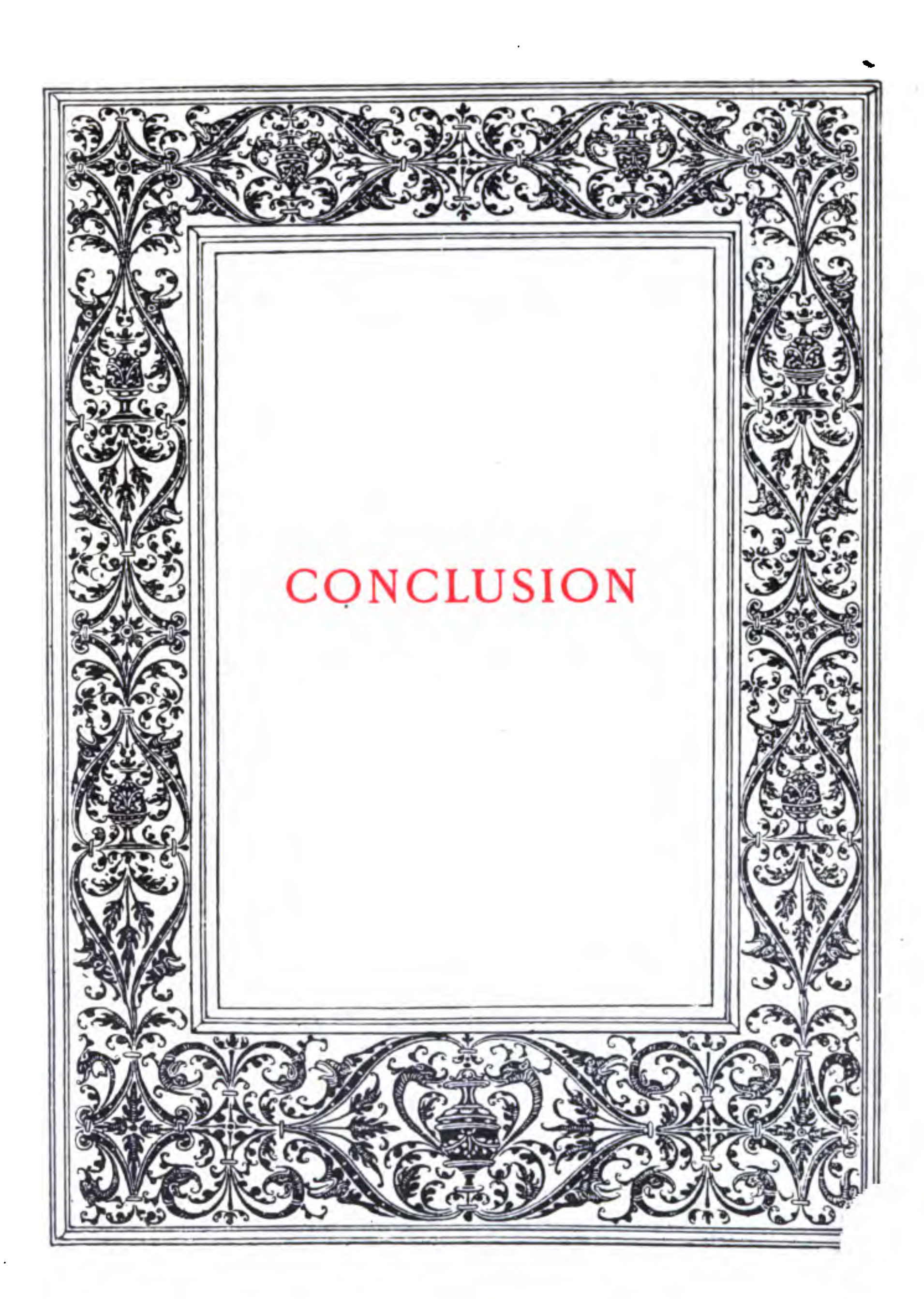
acte déshonnête et misérablement tués tous deux d'un coup de poignard, comme le dit Pétrarque dans le *Triomphe d'amour*. Leurs vêtements étaient de soie, et, quoique enfermés depuis tant et tant d'années dans ce sépulcre, ils ont été retrouvés en parfait état de conservation. »

Sur quel document s'appuie le Sascorbaro, personne ne peut le dire; mais ce qui est certain, c'est que la légende s'est faite. Boccace et la plupart des chroniqueurs ayant avancé que les deux corps furent réunis dans la même tombe, cette assertion sans preuves, dont nous ne tiendrons qu'un compte médiocre, est venue confirmer l'opinion du conteur florentin. Rimini tient à sa légende, si légende il y a, et on peut voir dans le palais Gambalunga, dans les salles de la Bibliothèque de la ville, un morceau de soie tissée d'or, plaqué dans un cadre, sur lequel le docte fils de Tonini, successeur de l'historien de Rimini, n'appelle

pas volontiers l'attention des voyageurs érudits, mais où le vulgaire cherche avec complaisance une relique contemporaine de Francesca et de Paolo.



Palais de Pesaro.



CONCLUSION



CHAPITRE V

CONCLUSION



On peut résumer les faits et déduire de ces assertions diverses et controversées quelles sont celles qui paraissent positives et qui donnent à un fait aussi lointain son véritable caractère. Pleins de pitié pour la victime, les uns ont vu dans Francesca une tendre créature sacrifiée à l'ambition d'un père ; et tous, poètes, peintres, sculpteurs, musiciens

même, ont dessiné d'après Dante une figure suave, pleine de jeunesse, de grâce et de beauté. Au sortir de la couche où, par un cruel artifice de sa famille, elle avait trouvé le Sciancato, abrupt, rude et cruel, à la place du beau Paolo, ils l'ont fait tomber pâmée aux bras de celui qui l'avait d'abord conduite à l'autel. Bientôt, après quelques recherches nouvelles, sur le bruit qu'en avaient répandu les premiers archivistes qui ont eu la curiosité de creuser le sujet, il y a eu réaction : un poète satirique a même insinué qu'au moment de sa faute et de sa mort, Francesca

« N'avait plus tout à fait la fraîcheur du matin, »

et une école s'est formée, qui a vu dans la fille des Polenta une matrone sur le retour, séduite en son automne par un jouvenceau.

La vérité est au milieu; Francesca était belle, noble, fière, d'un caractère altier; car Dante lui-même, si sobre de détails, atteste

son énergie : c'est elle qui répond, tandis que Paolo ne sait que fondre en pleurs, et elle cloue au front de son mari le nom de « Caïn ».

Francesca devait avoir dix-huit ans au moment de son mariage, vers 1275; l'année de sa mort elle a vingt-huit ans. Il est difficile de révoquer en doute que son beau-frère Paolo soit venu l'épouser par procuration, et, dès le premier jour, elle a conçu pour lui la passion qui leur coûtera la vie à tous deux dix années après. Il faut en conclure qu'elle a la longue pratique de la connivence amoureuse; et, quand elle tombe frappée dans les bras de son amant, elle laisse à son mari une fille, Concordia, à laquelle le Sciancato a voulu donner le nom de sa mère.

Giovanni, lui, a plus de trente ans quand il l'épouse, — puisqu'il a rempli déjà l'office de Podestat; — on le connaît au physique, et son caractère est écrit à chaque page des chroniques du XIVe siècle. Rude et *déhanché,* c'est

un guerrier fameux, célèbre déjà dans toute la région : c'est aussi un politique habile; soldat farouche, il soupçonne sa femme, il l'épie, il la frappe. Et, le lendemain, il épouse Zambrasina; c'est le digne aïeul de Sigismond Malatesta, que nous avons pris pour le héros de notre dernière étude (*un Condottiere au* xve *siècle*), et Giovanni est tout à fait dans la tradition des Malatesta : son petit-neveu, le plus illustre rejeton de sa maison, le fils de Pandolphe, *Poliorcete*, empoisonnera deux de ses trois femmes et sera fidèle, jusque dans la mort, à sa concubine, Isotta de Rimini, chantée par les poètes du xve siècle.

Paolo est « beau comme le jour »; même dans les actes notariés du temps et les brefs pontificaux, il est désigné sous le nom de « *Paolo il Bello* ». C'est un prince de conte de fées, mais il y a un nuage sur l'amour qu'il inspire; car, six ans avant de voir Francesca, il a épousé Orabile Beatrice, et, l'année même

de son union, il a, de sa femme, un fils, Uberto di Paolo, et bientôt après une fille, Margherita.

Ce beau Paolo a failli passer dans l'histoire



Sigismond, Fils de Pandolphe.

pour un bellâtre qui ne connaissait que l'art d'aimer. On a dit de lui qu'il était plus amoureux des divertissements de la paix que des travaux de la guerre, et Benvenuto da Imola, un des premiers commentateurs de Dante, l'a perdu de réputation. Francesca, énergique

et profonde, par une inconséquence qui ne manque d'analogue dans aucune histoire depuis la création du monde, aurait été séduite par l'allure de son cheval, la blancheur de son teint et le tour galant de ses cheveux. Il avait évidemment ce qui plaît aux femmes. Mais il faut rendre justice à tout le monde, même aux amoureux du XIIIe siècle dont la conduite n'est pas irréprochable; s'il n'est point un héros comme le Sciancato, Scipione Ammirato, l'historien à gage des premiers Médicis, a cependant prouvé que Paolo avait été mêlé aux choses du gouvernement : en 1283, il était capitaine du peuple et conservateur de la paix à Florence. Il est vrai de dire que, le 1er février de cette même année, il assure qu'il a de sérieuses affaires qui l'appellent à Rimini, et il demande son congé, qu'on lui accorde (*licenza di andarsene a casa*). Des chroniqueurs, qui ont voulu venger la morale, ont profité de cela pour en conclure que ce

n'était pas sa femme Orabile, la fille des Chiaggiolo, qu'il avait hâte de retrouver, mais bien la femme de son frère, qui lui tenait plus à cœur. On dit bien qu'on l'aurait vu encore chevauchant, vers 1288, autour du « Poggio di San Arcangelo », mais, dans les documents de première main, on ne retrouve plus sa trace à partir de l'époque présumée du meurtre, tandis qu'on suit le meurtrier jusqu'en 1304.

Au moment où il n'a qu'à paraître pour plaire, Paolo a vingt-trois ans, étant né en 1252 ; on lui reste fidèle jusqu'à la mort, et il succombe vers l'âge de trente-quatre ans.

Tout ce qu'on dira de plus sera hasardé, et on conçoit bien qu'il ne s'agit pas de restituer dans ses détails une scène épisodique qui se serait passée vers 1285 : tous les historiens se prendraient à sourire. Mais, enfin, il y a trois ou quatre faits dont je ne crois plus qu'on puisse douter après avoir comparé les assertions des chroniqueurs.

AINTENANT que nous avons terminé l'enquête, nous ne plaiderons pas coupable; l'humanité a des trésors d'indulgence pour ces fragilités historiques, et on ferait peut-être mieux de ne pas porter la main sur ces légendes. Cependant, à tout prendre, j'aime mieux le récit de Boccace, même comme sujet d'opéra, que l'invention qui vient de fournir à M. Ambroise Thomas l'occasion d'écrire une nouvelle partition. Tout était dans l'histoire, la guerre, l'amour, le drame, le décor; tout ce qui peut fournir un sujet heureux et mouvementé. Mais le droit des poètes est incontestable, à la condition qu'ils aient du génie, et il ne sied à personne de faire le pédant; je n'insiste donc pas.

A dire vrai, Francesca di Polenta, celle de l'histoire, se meut peut-être un peu aisément

dans des liens de famille que, pour sa mémoire, on aurait voulus plus étroits ; et la familiarité amoureuse dure un peu longtemps pour sa réputation d'épouse et de mère. Mais en vain nous entasserons des documents et nous remonterons aux sources pour savoir si elle fut plus malheureuse que coupable, et si elle a expié une imprudence ou un crime : c'est le grand poète qui reste le grand historien. Ne cherchons plus à rattacher à la terre ces figures qui planent dans la poésie, et ne nous étonnons point de ne trouver ni le tombeau de Juliette, ni le balcon de Roméo. Si l'histoire a des droits, si la vérité est immortelle et si

> ... Ceux qui se sont passés d'elle
> Ici-bas ont tout ignoré,

l'art est souverain, et le génie est roi. En vain nous voudrions évoquer ces touchantes images et leur rendre leur physionomie vraie : les poètes les ont prises à la terre et les ont

emportées d'un bond vers la postérité. Si les âmes sensibles ont été froissées en apprenant certaines vérités cruelles dont il me semble difficile de douter, qu'elles se consolent en songeant que, par un merveilleux privilège du génie, c'est la fiction qui est devenue vraie et c'est elle qui reste immortelle. Tous les traits exacts et nouveaux qu'on serait tenté d'ajouter ne feront que diminuer le prodigieux relief et la vie surnaturelle que conservent jusque dans la mort « les deux âmes désolées qui ne seront jamais séparées ».



TABLE DES CHAPITRES

CONCLUSION



Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 12711.